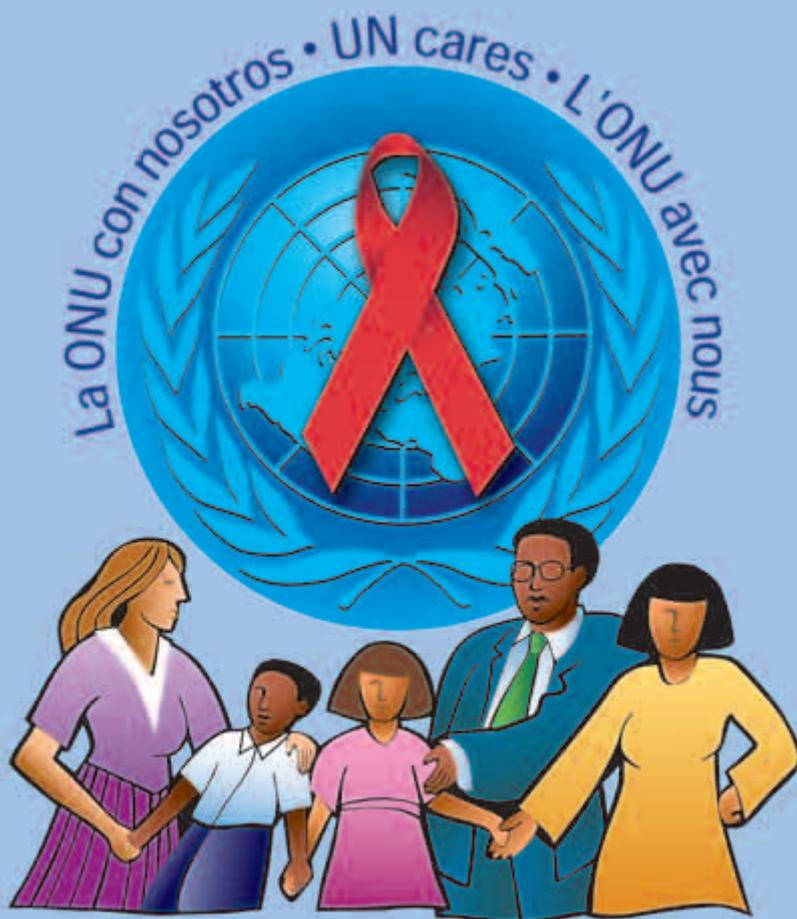


Vivre

DANS UN MONDE CONFRONTÉ
AU VIH ET AU SIDA



Information à l'intention des fonctionnaires
des Nations Unies et de leur famille

ONUSIDA/04.27F (version française, septembre 2004)
Version originale anglaise, UNAIDS/04.27E, juillet 2004 :
Living in a world with HIV and AIDS :
Information for employees of the UN system and their families
Traduction – ONUSIDA

©Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) 2004.

Tous droits de production réservés. Les publications produites par l'ONUSIDA peuvent être obtenues auprès du Centre d'information de l'ONUSIDA. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de traduction des publications de l'ONUSIDA — qu'elles concernent la vente ou une distribution non commerciale — doivent être adressées au Centre d'information à l'adresse ci-dessous ou par télécopie au numéro (+41 22) 791 4187, ou par courriel : publicationpermissions@unaids.org.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'ONUSIDA aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de firmes et de produits commerciaux n'implique pas que ces firmes et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'ONUSIDA, de préférence à d'autres. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'ONUSIDA ne garantit pas que l'information contenue dans la présente publication est complète et correcte et ne pourra être tenu pour responsable des dommages éventuels résultant de son utilisation.

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS
ONUSIDA.

Vivre dans un monde confronté au VIH et au SIDA : information à l'intention des fonctionnaires du système des Nations Unies et de leur famille.

1. Infections à VIH - prévention et contrôle 2. Syndrome d'immunodéficience acquise - prévention et contrôle 3. Nations Unies 4. Éducation sanitaire
5. Œuvres populaires I. Titre.

ISBN 92 9 173372 5

(Classification NLM : WC 503.71)

Cette publication a bénéficié des suggestions et des commentaires de nos collègues du système des Nations Unies partout dans le monde ainsi que de nombreuses organisations différentes, tant parmi les Organismes coparainants de l'ONUSIDA que d'autres. Nous sommes reconnaissants à chacun d'entre eux pour la contribution qu'ils y ont apportée.

ONUSIDA – 20 avenue Appia – 1211 Genève 27 – Suisse
Téléphone : (+41 22) 791 3666 – Télécopie : (+41 22) 791 4187
Courriel : UNAIDS@unaids.org – Internet : <http://www.unaids.org>

Prenez soin de nous et acceptez-nous.

Nous sommes tous des êtres humains.

Nous sommes normaux.

Nous avons des mains.

Nous avons des pieds.

Nous pouvons marcher, nous pouvons parler.

Nous avons des besoins, comme tout le monde.

N'ayez pas peur de nous.

Nous sommes tous semblables !

— Feu Nkosi Johnson,

activiste sud-africain contre le SIDA âgé de 12 ans

(extrait du discours qu'il a prononcé lors de l'inauguration
de la 13e Conférence internationale sur le SIDA à Durban)

Vivre

dans un monde confronté au VIH et au SIDA

Information à l'intention des fonctionnaires
du système des Nations Unies et de leur famille

TABLE DES MATIÈRES

- iii Acronymes
- iv Préface
- 1 Introduction
- 2 Chapitre 1
Soyez vigilants
Prenez connaissance des faits concernant le VIH et le SIDA
- 16 Chapitre 2
Protégez-vous
Prenez des décisions salutaires
- 32 Chapitre 3
Vivez
Adoptez une attitude positive face au VIH
- 44 Chapitre 4
Laissez vivre
Contribuez à faire du lieu de travail un espace de sécurité,
d'équité et de bienveillance
- 51 Références
- 53 Annexe 1
Politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce
qui concerne le VIH/SIDA
- 56 Annexe 2
Résumé des Principes fondamentaux du Recueil de
directives pratiques du BIT

ACRONYMES

ACTION	<i>Access, Care, Treatment and Inter-Organizational Needs</i> (Accès, prise en charge, traitement et besoins interorganisations – projet des services médicaux du système des Nations Unies)
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HPV	Papillomavirus humain
IST	Infection sexuellement transmissible
ODM	Objectif de développement pour le Millénaire
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAM	Programme alimentaire mondial
PEP	Prophylaxie post-exposition
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

PRÉFACE

Le SIDA constitue l'un des graves défis auxquels le monde actuel est confronté. Plus de 38 millions de personnes vivent avec le VIH et chaque année des millions d'autres sont infectées. Cette épidémie est en train d'effacer les acquis réalisés pendant des décennies de développement. Elle porte atteinte aux familles, ralentit la croissance économique et dépouille les pays de précieux talents et savoir-faire.

Pourtant, il y a de bonnes raisons d'espérer. L'infection à VIH peut être évitée. Et il existe à l'heure actuelle des médicaments qui peuvent fournir un traitement hautement efficace.

Aider les pays à mettre en place des stratégies efficaces pour riposter au SIDA constitue une partie fondamentale de la tâche des Nations Unies. Mais le VIH n'a pas seulement une incidence sur notre travail, il a également des répercussions négatives sur le lieu de travail. Un grand nombre de nos collègues, ou certains membres de leur famille, vivent avec le VIH. Comme c'est le cas pour toutes les autres maladies, ils doivent disposer d'une prise en charge médicale de haute qualité et pouvoir compter sur un lieu de travail qui les aide à vivre. Et tous nos collègues méritent de recevoir une information sur les moyens permettant de prévenir l'infection à VIH. Cela signifie éradiquer toute stigmatisation et toute discrimination liées au VIH et parler ouvertement de la transmission du VIH.

La présente brochure explique ce que nous devons faire pour y parvenir. Elle renforce notre ferme volonté d'instaurer un lieu de travail qui soit un espace équitable, sûr et bienveillant.

Une infection à VIH n'est pas un arrêt de mort. Mais le silence concernant le VIH et le SIDA peut en être un. Par conséquent, parlons du VIH et du SIDA. C'est une priorité pour toute la famille des Nations Unies, non seulement dans notre travail, mais aussi dans notre vie.

Kofi A. Annan

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

INTRODUCTION

Savoir, c'est pouvoir. Parce que le système des Nations Unies s'est engagé à offrir un lieu de travail équitable, sûr et bienveillant, il souhaite que notre information soit complète sur les questions susceptibles d'avoir des répercussions sur le lieu de travail, notamment pour tout ce qui concerne le VIH et le SIDA. Le droit à comprendre les politiques menées au sein du système des Nations Unies vis-à-vis du VIH et du SIDA appartient à tous les fonctionnaires, qu'ils soient ou non infectés par le VIH.

La politique du système des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA et le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* sont deux cadres de référence disponibles pour l'élaboration des programmes concernant le lieu de travail au sein des Nations Unies. Le *Recueil du BIT* est une norme reconnue dans le monde pour les mesures applicables au VIH sur le lieu de travail. La *Politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA* figure à l'Annexe 1 de la présente brochure et un résumé des 10 principes fondamentaux du *Recueil du BIT* à l'Annexe 2.

Nous avons beaucoup appris à propos du VIH/SIDA depuis les débuts de la riposte du système des Nations Unies en 1987. A cette époque-là, de nombreuses questions étaient restées sans réponse. Quels étaient les meilleurs moyens de prévenir l'infection ? Le SIDA pourrait-il jamais être guéri ? Quelle était la meilleure manière d'aborder le VIH sur le lieu de travail ? Aujourd'hui, nous détenons des réponses précises à ces questions ainsi qu'à de nombreuses autres qui portent sur le VIH et le SIDA.

La présente brochure fournit des informations concernant le VIH/SIDA dont notre famille et nous-mêmes pourrions avoir besoin. Elle est conçue tout particulièrement pour nous aider à :

- **CONNAÎTRE** les faits essentiels concernant le VIH/SIDA ;
- **NOUS PROTÉGER** et protéger notre famille contre l'infection à VIH ;
- **VIVRE EN ADOPTANT UNE ATTITUDE POSITIVE** vis-à-vis du VIH ;
- **LAISSER VIVRE** en contribuant à faire du lieu de travail un espace de tolérance, d'équité et de bienveillance.

1

CHAPITRE UN



NOUS SAVONS QUE :

- *le VIH est un virus qui détruit le système immunitaire de l'organisme*
- *le VIH peut se transmettre d'une personne à l'autre*
- *la transmission du VIH peut être empêchée*
- *il n'existe aucun moyen de guérir une infection à VIH, mais il existe des traitements qui permettent aux individus de vivre en bonne santé pendant des années*
- *l'ONU s'est engagée à veiller à ce que notre lieu de travail soit un espace où les personnes vivant avec le VIH sont traitées équitablement et avec compassion*
- *l'ONU s'est engagée à nous fournir les informations et le soutien dont nous avons besoin pour vivre et travailler dans un monde frappé par le SIDA*
- *nous avons tous des droits et des responsabilités pour ce qui concerne le VIH et le SIDA*

Soyez vigilants

PRENEZ CONNAISSANCE DES FAITS
CONCERNANT **LE VIH ET LE SIDA**

Qu'est-ce que le VIH ?

Le virus de l'immunodéficience humaine, ou VIH, attaque le système immunitaire de l'organisme. En affaiblissant les défenses de l'organisme contre la maladie, le VIH le rend vulnérable à un ensemble d'infections et de cancers qui mettent la vie en danger. Le VIH est infectieux, ce qui signifie qu'il peut se transmettre d'une personne à l'autre.

Comment se transmet le VIH ?

Nous et notre famille pouvons être exposés au VIH des trois manières suivantes :

- **Contact sexuel non protégé**, principalement à la suite de rapports sexuels vaginaux ou anaux non protégés avec un partenaire infecté. Partout dans le monde, les rapports sexuels constituent le principal mode de transmission du VIH. Cette transmission est beaucoup moins fréquente en cas de rapports bucco-génitaux que lors de rapports vaginaux ou anaux. La femme court un risque plus élevé de contracter le VIH d'un homme que l'inverse. Chez la femme, le risque est le plus élevé s'agissant des adolescentes ou des jeunes femmes, dont le système reproducteur en plein développement accroît la possibilité d'être contaminées si elles sont exposées à des infections sexuellement transmissibles (IST), y compris au VIH.
- **Contact avec du sang infecté**. Le moyen le plus efficace de transmettre le VIH, c'est d'introduire du sang infecté par le VIH dans la circulation sanguine, notamment lors de la transfusion d'un sang infecté. La plupart des transmissions par le sang découlent de l'utilisation d'un matériel d'injection contaminé lors de la consommation de drogues injectables. L'utilisation de seringues et d'autre matériel médical mal stérilisés dans les structures de soins de santé peut également entraîner une transmission du VIH. Nous qui sommes au sein du système des Nations Unies ne courons guère le risque d'être infectés de cette manière car les services médicaux du système des Nations Unies prennent toutes les précautions nécessaires et n'utilisent que du matériel neuf ou stérilisé. Des précautions supplémentaires devraient toutefois être prises en voyage, en l'absence de toute installation médicale agréée par l'ONU, car les Nations Unies ne peuvent pas garantir l'innocuité des approvisionnements en sang et du matériel d'injection obtenus ailleurs. Il est toujours préférable d'éviter d'entrer en contact direct avec le sang d'une autre personne afin de ne pas être contaminé non seulement par le VIH, mais également par les virus de l'hépatite et par d'autres infections véhiculées par le sang.
- **La transmission d'une mère atteinte d'une infection à VIH à son enfant** pendant la grossesse, l'accouchement ou à la suite de l'allaitement au sein.



Le VIH peut se transmettre d'une personne à l'autre

Etes-vous certain que ce sont là les seuls modes de transmission du VIH ?

Oui. Jamais dans l'histoire une maladie n'a été étudiée avec autant de soin. Des preuves extrêmement nombreuses indiquent qu'il est impossible d'être contaminé de la manière suivante :

- serrer la main, étreindre ou embrasser
- tousser ou éternuer
- utiliser un téléphone public
- faire une visite à l'hôpital
- ouvrir une porte
- partager des aliments ou l'usage d'ustensiles servant à la cuisine ou à la boisson
- utiliser des distributeurs d'eau fraîche
- utiliser des toilettes ou des douches
- se baigner dans des piscines publiques
- être piqué par un moustique ou un insecte
- travailler, sortir ou vivre avec des personnes séropositives



Il est tout à fait possible d'éviter une infection par le VIH.

Comment puis-je éviter d'être infecté ?

Il est tout à fait possible d'éviter une infection par le VIH. En tant que fonctionnaires du système des Nations Unies, nous avons droit à une information concernant la prévention du VIH et l'accès aux préservatifs, et à être orientés vers des structures offrant un conseil plus approfondi. Cette brochure donne dans le chapitre suivant (Protégez-vous) un aperçu de la manière d'éviter l'exposition aux trois principaux modes de transmission du VIH, ainsi que de se procurer une information concernant la prévention du VIH sur le lieu de travail.

Que se passe-t-il dans l'organisme en cas d'infection à VIH ?

Le VIH infecte certaines cellules du système immunitaire de l'organisme. Plus les cellules infectées par le virus sont nombreuses, moins le système immunitaire est capable de lutter contre la maladie.

Pour réussir à infecter une cellule, le VIH doit introduire son matériel génétique à l'intérieur de la cellule. Le virus commence par s'attacher à la cellule et à y pénétrer, ensuite il perd sa membrane et les gènes du virus s'intègrent au gène humain. Le virus s'empare en quelque sorte de la cellule humaine afin de lui faire fabriquer les particules virales essentielles pour les copies multiples qui sont ensuite assemblées et finalement sortent de la cellule infectée à la recherche d'autres cellules à infecter. Le virus tue les cellules qu'il infecte ainsi que les cellules avoisinantes non infectées. Ce virus fait en sorte que la cellule humaine ne survive que le temps nécessaire à l'achèvement de sa multiplication. Mais le plus dangereux, ce sont des formes dormantes stables créées par le VIH et qui sont des réservoirs d'infection actuellement impossibles à atteindre avec les chimiothérapies existantes. Ces réservoirs constituent un obstacle à l'éradication complète, et à la guérison, du SIDA.

Peu de temps après le début de l'infection à VIH, le système immunitaire de l'organisme lance une attaque contre le virus au moyen de ses cellules 'tueuses' spécialisées et de protéines solubles appelées anticorps qui habituellement réussissent à faire temporairement diminuer la quantité de virus dans le sang. Le VIH reste cependant toujours actif et continue à infecter et à tuer les cellules vitales du système immunitaire. Avec le temps, l'activité virale augmente notablement, et finit par annihiler la capacité de l'organisme à lutter contre la maladie.

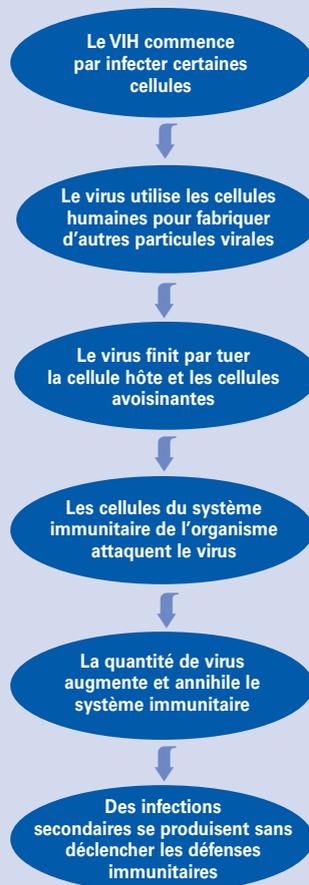
Qu'est-ce que le SIDA ?

Si le VIH n'est pas traité, il entraîne une déplétion du système immunitaire. L'organisme est alors vulnérable à une ou à plusieurs maladies mettant la vie en danger, qui normalement n'affectent pas les personnes saines. Ce stade de l'infection à VIH s'appelle SIDA, ou syndrome d'immunodéficience acquise. Le risque de décès dû aux infections opportunistes est d'autant plus grand que le système immunitaire a été endommagé.

Les experts se sont accordés sur le terme de 'SIDA' au début des années 1980, avant la découverte du VIH, pour décrire le syndrome, nouveau à l'époque, de profonde immunosuppression. Aujourd'hui, le SIDA est considéré comme le stade ultime d'une gradation d'infections et de maladies causées par le VIH.

En l'absence de traitement, le VIH prend en général 8 à 10 ans pour arriver au SIDA. Toutefois, la période qui s'écoule entre l'infection initiale et l'apparition de symptômes est variable et parfois plus courte pour les personnes infectées par une transfusion sanguine et dans le cas d'enfants. Les facteurs qui modifient l'histoire naturelle de l'infection à VIH sont appelés 'cofacteurs' de la progression de la maladie. Des recherches ont été entreprises sur un grand nombre de cofacteurs potentiels, notamment des facteurs génétiques, l'âge, le sexe, le mode de contamination, le tabagisme, l'alimentation et d'autres maladies infectieuses. De nombreuses preuves établissent que la maladie progresse plus rapidement si l'infection à VIH se produit à un âge plus avancé.

Comment progresse le VIH



Les personnes séropositives ont la même apparence et agissent exactement comme celles qui ne sont pas infectées par le VIH

Comment puis-je savoir si quelqu'un est séropositif ?

Il n'y a aucun moyen de le savoir. Dans le monde entier, la plupart des personnes vivant avec le VIH n'ont pas encore le SIDA proprement dit. Chez un nombre restreint de personnes séropositives, les symptômes apparaissent tôt dans l'évolution de l'infection, alors que chez d'autres, aucun ne se manifeste pendant 15 ans ou plus après la contamination. Comme la majorité des personnes séropositives n'ont pas l'air d'être malades, il est impossible de savoir si l'une d'entre elles a le virus uniquement en l'observant ou en lui parlant. Les personnes séropositives ont la même apparence et agissent exactement comme celles qui ne sont pas infectées par le VIH.

L'infection à VIH est-elle toujours fatale ?

Pas nécessairement. Sans traitement, l'infection à VIH conduira presque invariablement au SIDA, ce qui presque invariablement conduit à la mort. Toutefois, il existe aujourd'hui des traitements qui ralentissent la progression de l'infection à VIH et permettent aux personnes infectées par le virus de vivre de manière saine et productive pendant de nombreuses années.



Il existe des traitements qui ralentissent la progression de l'infection à VIH et permettent aux personnes infectées par le virus de vivre de manière saine et productive pendant de nombreuses années

Quels sont les traitements pour le VIH/SIDA ?

Pour traiter l'infection à VIH, il existe différents types de médicaments qui attaquent divers aspects du processus utilisé par le virus pour se répliquer. Comme le VIH effectue de rapides mutations pour devenir résistant à un médicament donné, il faut que les patients prennent une association médicamenteuse pour obtenir la suppression maximale du VIH.

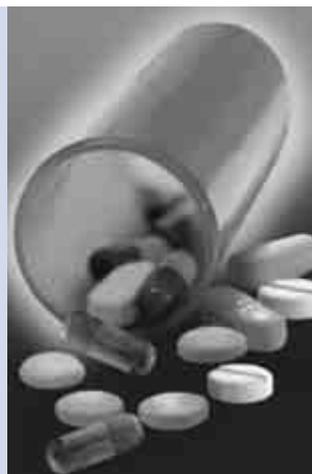
L'association de traitements anti-VIH est connue sous le nom de thérapie antirétrovirale. Cette thérapie change le cours naturel de l'infection à VIH, en allongeant considérablement la période entre l'infection initiale et l'apparition des symptômes. Pour parvenir à ce résultat, il est important de commencer la thérapie avant que les symptômes du SIDA n'apparaissent, bien que même les patients qui commencent cette thérapie après avoir été diagnostiqués comme atteints du SIDA puissent en attendre des avantages importants et durables pour leur santé. Mais cette thérapie antirétrovirale tout en réussissant à ralentir la progression de la maladie liée au VIH ne conduit toutefois pas à la guérison.

Outre les traitements pour l'infection à VIH proprement dite, certaines thérapies permettent de prévenir et/ou de traiter de nombreuses infections opportunistes liées au VIH.

En tant que membres du personnel des Nations Unies, nous (et ceux qui dans notre famille sont également couverts par l'assurance des Nations Unies) avons droit à des soins médicaux appropriés, comprenant une prise en charge liée au VIH en cas d'infection par le virus. Le Chapitre 3 de la présente brochure, 'Vivez', fournit des détails plus approfondis sur la manière dont les personnes vivant avec le VIH peuvent protéger leur santé.

Impact de la thérapie antirétrovirale

Dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés, cette thérapie conduit généralement à une amélioration importante de la santé et du bien-être des personnes vivant avec le VIH. Au Brésil, environ 125 000 personnes ont reçu des antirétroviraux entre 1997 et 2002. Les autorités estiment que l'accès au traitement a permis d'éviter 90 000 décès qui se seraient produits au cours de cette période si cette thérapie n'avait pas été disponible. Aux Etats-Unis d'Amérique, où cette thérapie antirétrovirale est largement disponible depuis le milieu des années 1990, la mortalité due au SIDA a baissé de 66% entre 1995 et 2002.





En tant que fonctionnaires des Nations Unies, nous avons droit à des soins liés au VIH/SIDA si nous sommes infectés par le virus

Comment puis-je savoir si je suis séropositif ?

Par un test de dépistage. Les anticorps du VIH sont décelables quelques jours ou quelques semaines après l'exposition initiale au virus. Ils peuvent être détectés par un simple test que vous-même ou votre famille pouvez demander puisque vous faites partie du personnel des Nations Unies. A l'heure actuelle, les tests peuvent détecter 99,9% des infections et déceler les anticorps environ 3 ou 4 semaines après l'infection. Cette 'fenêtre sérologique', pendant laquelle les infections récentes peuvent être manquées, peut être raccourcie en recherchant des portions du virus (en utilisant des tests de recherche des antigènes) et le matériel génétique viral (méthodes de détection des acides nucléiques). Un test positif est normalement renouvelé une fois afin de se protéger contre toute erreur de laboratoire. Etant donné que le test de détection des anticorps anti-VIH peut manquer une infection très récente, il est recommandé qu'un test initialement négatif soit suivi d'un autre test des anticorps de 3 à 6 mois plus tard si l'exposition éventuelle au virus est très récente.

Le VIH représente-t-il un problème grave dans la région où je vis et travaille ?

Oui. L'infection à VIH est désormais présente dans le monde entier et constitue la première cause mondiale de mortalité due à une infection. En Afrique subsaharienne, le SIDA est la principale cause de mortalité en général.

L'Afrique subsaharienne est durement touchée par l'épidémie, de même que la région des Caraïbes. A la fin de 2003, le VIH s'étendait très rapidement en Europe orientale et en Asie centrale. L'épidémie est également en expansion en Asie ; bien que le pourcentage des personnes vivant avec le VIH dans la plupart des pays asiatiques soit comparativement faible, le nombre de personnes infectées est relativement élevé étant donné l'importance des populations de nombreux pays asiatiques. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les taux d'infection par le VIH sont également comparativement faibles, mais ils augmentent rapidement depuis ces dernières années. Dans les pays industrialisés, le taux des nouvelles infections recommence à augmenter après avoir baissé pendant de nombreuses années.



Il est parfaitement sûr pour une personne non infectée de travailler avec des personnes vivant avec le VIH

Est-il sans danger de travailler avec des personnes qui sont infectées par le VIH ?

Oui. Etant donné que le VIH ne peut pas être transmis par un contact occasionnel, il est parfaitement sûr pour une personne non infectée de travailler avec des personnes vivant avec le VIH et avec celles qui en sont au stade du SIDA. Les politiques des services du personnel des Nations Unies interdisent strictement toute discrimination à l'égard des fonctionnaires vivant avec le VIH ou le SIDA. *La Politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA* (voir Annexe 1) veille à assurer un lieu de travail sûr tout en protégeant la dignité et les droits de chaque fonctionnaire. Le

Chapitre 3 de la présente brochure montrera plus en détail l'importance d'un lieu de travail où règnent la justice, l'équité et l'absence de discrimination.

Forme de l'épidémie

Bien qu'il soit habituel de parler d'une épidémie planétaire de SIDA, les caractéristiques de la maladie sont notablement différentes d'une région à l'autre et même à l'intérieur d'une même région. La transmission hétérosexuelle est la principale source d'infection en Afrique subsaharienne et aux Caraïbes, alors que les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes représentent la partie la plus importante des cas en Amérique latine et en de nombreux pays industrialisés. En Europe orientale, en Asie centrale, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans de nombreuses parties de l'Asie du Sud et de l'Amérique latine, la consommation de drogues injectables est la principale cause des nouvelles infections à VIH.

Certains modes de transmission particuliers prédominent dans chaque région, mais de nouvelles infections se produisent dans toutes les régions pour tous les modes de transmission du VIH. Dans plusieurs régions, une partie notable des nouvelles infections est due au fait que la collecte de sang et les transfusions sont pratiquées dans de mauvaises conditions, et à l'utilisation de seringues contaminées. Parce que nous sommes des fonctionnaires des Nations Unies, nous pouvons, ainsi que nos familles, bénéficier de services médicaux dispensés dans des structures sanitaires sûres, où sont utilisés uniquement des seringues et un matériel médical stériles, ce qui élimine tout risque de transmission due aux soins de santé. (Le prochain chapitre de cette brochure traite des conditions particulières découlant du fait que les fonctionnaires envoyés en mission sont susceptibles de ne pas avoir accès aux services médicaux du système des Nations Unies.) Nous avons également le droit d'être informés de la provenance du sang testé au cas où nous aurions besoin d'une transfusion sanguine ; le dépistage du VIH dans le sang élimine virtuellement le risque d'une transmission due à une transfusion.

Chaque année, l'ONUSIDA fournit une information mise à jour sur les tendances du VIH et du SIDA dans le monde. Cette information, que l'on trouvera sur le site internet de l'ONUSIDA (www.unaids.org), comprend *Le point sur l'épidémie de SIDA*, des aide-mémoire par pays et le *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA*, qui publie tous les deux ans une information approfondie sur chaque pays.



L'ONUSIDA fournit une information mise à jour sur son site internet (www.unaids.org) concernant les tendances du VIH et du SIDA dans le monde

Est-il sans danger d'engager des personnes séropositives pour travailler à notre domicile ?

Oui. Une grande partie des fonctionnaires des Nations Unies engagent pour travailler à leur domicile des femmes de ménage, des nourrices, des cuisinières, des jardiniers, des gardes de sécurité et des chauffeurs. Nous voulons nous assurer que ces personnes sont non seulement qualifiées pour les tâches qui leur sont confiées, mais également qu'elles ne constituent aucune menace en matière de santé, entre autres, pour nos familles, notamment pour nos enfants. En ce qui concerne le VIH, nous sommes nombreux à craindre que les employés de maison séropositifs constituent un risque pour nos familles. Après tout, ces personnes passent beaucoup de temps avec nous, cuisinent pour nous et s'occupent de nous. La politique des Nations Unies précise très clairement que le VIH ne doit pas constituer un facteur déterminant notre décision d'employer une personne ou pas. Effectuer un test pour le VIH n'est pas obligatoire et une personne séropositive n'est nullement requise de déclarer sa sérologie VIH. Etant donné que telle est la politique de l'emploi au sein du système des Nations Unies, il conviendrait certainement que les fonctionnaires des Nations Unies suivent la même politique lorsqu'ils engagent du personnel de maison, car c'est également la norme qui est encouragée par l'OIT pour toute personne employée dans le monde. Même si nous recommandons certainement le conseil et le test volontaires et confidentiels pour toute personne susceptible d'être affectée par cette maladie, qu'il s'agisse du personnel des Nations Unies ou non, ce choix doit être fait individuellement et aucun employeur ne doit l'imposer. D'ailleurs, même si aujourd'hui certains tests sont négatifs, il n'y a aucune garantie qu'ils le restent à l'avenir.



Nous ne devons pas tolérer la stigmatisation ou la discrimination liées au VIH dans notre vie professionnelle ou personnelle

Nous recommandons de sélectionner (mais non pas de tester pour le VIH) les éventuels employés de maison afin de s'assurer qu'ils sont les mieux qualifiés et dignes de confiance. Lorsqu'ils ont obtenu leur emploi, nous devons préciser très clairement ce que nous attendons d'eux et surveiller ce qu'ils font, exactement comme nous le ferions à l'intérieur du système des Nations Unies. S'agissant de nos enfants par exemple, nous devons dire très clairement à une nourrice que l'allaitement au sein n'est pas permis et donner des instructions très précises sur ce qu'il faut faire en cas d'urgence. Il est également utile soit de donner directement à notre personnel de maison une certaine information et éducation en matière de VIH et de SIDA, soit de trouver comment ceci peut être fait localement et encourager nos employés à connaître mieux la question du VIH et du SIDA.

Il est important de se souvenir que le VIH ne se transmet pas facilement. Dans le cas des employés de maison, nous supposons qu'ils n'auront pas de relations sexuelles avec les membres de notre famille, qu'ils ne vont pas partager des seringues avec eux ou ne leur donneront pas leur sang et n'allaiteront pas nos enfants. Ce sont là les principaux modes de transmission du VIH. Il est parfaitement sûr d'avoir notre aide auprès de nous pour préparer notre nourriture et pour faire des câlins, embrasser, nourrir et jouer avec nos enfants.

Au sein du système des Nations Unies, nous devons montrer l'exemple de la tolérance. Nous ne devons pas tolérer la stigmatisation ou la discrimination liées au VIH dans notre vie professionnelle ou personnelle.

Comment puis-je apporter un soutien à des employés qui sont séropositifs ?

Il importe surtout de traiter tous vos collègues, indépendamment de leur sérologie VIH, comme vous souhaiteriez être traité – c'est-à-dire avec dignité et professionnalisme. Le dernier chapitre de la présente brochure, intitulé 'Laissez vivre' recommande la meilleure manière d'aborder la question du VIH et du SIDA sur le lieu de travail au sein du système des Nations Unies.

Quand y aura-t-il un vaccin ?

Bien que certains experts estiment qu'il sera possible de mettre au point un vaccin pour le VIH, cela prendra vraisemblablement plusieurs années, peut-être 10 ans ou plus, avant qu'il soit disponible pour être utilisé largement. Tant qu'un vaccin n'est pas disponible, le recours au préservatif masculin ou féminin et à d'autres stratégies de prévention appropriées (voir Chapitre 2) constitue le seul véritable moyen d'éviter la transmission du VIH. Aucune guérison du SIDA ne pointe à l'horizon.

Espoirs pour un vaccin

A la fin de 2003, un nombre record de candidats-vaccins étaient étudiés sur les six continents dans des essais chez l'homme menés avec plus de 10 000 volontaires sains, et la première étude de l'efficacité clinique à grande échelle pour un vaccin anti-SIDA était terminée. Même si la compréhension des méthodes possibles permettant d'arriver à un vaccin anti-VIH a fait de grands progrès, les tentatives de développement d'un vaccin rencontrent un certain nombre d'obstacles d'ordres scientifique et pratique. Pour de plus amples informations au sujet de la recherche mondiale sur un vaccin préventif, consultez le site internet de l'ONUSIDA : www.unaids.org.



Comment le système des Nations Unies contribue-t-il à renforcer la riposte mondiale au SIDA ?

Le système des Nations Unies s'est engagé activement dans la riposte au SIDA et rassemble à l'heure actuelle ses activités liées au VIH dans le cadre d'un seul et unique Plan quinquennal stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA. La direction des activités concernant le VIH et le SIDA au sein du système des Nations Unies est organisée par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), qui comprend un Secrétariat et 10 Organismes coparrainants appartenant au système des Nations Unies.¹ Stopper la propagation et commencer à inverser la tendance actuelle du VIH est un Objectif de développement pour le Millénaire (ODM) et pour atteindre d'autres ODM il faudra également que des progrès soient réalisés dans la lutte contre l'épidémie.

1 Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS) et Banque mondiale.



Efforts des Nations Unies pour lutter contre le VIH/SIDA

Le système des Nations Unies suit le déroulement de l'épidémie de manière à appeler l'attention du monde sur l'ampleur et la nature de la crise, à détecter les nouvelles tendances importantes, et à aider les pays à voir si les efforts qu'ils ont entrepris pour maîtriser l'épidémie sont couronnés de succès. Ces activités ont pris une importance particulière depuis qu'un consensus mondial a abouti à la *Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA*, qui demande que le système des Nations Unies fasse un rapport périodique sur les progrès réalisés dans la lutte contre l'épidémie.

Le système des Nations Unies fournit des lignes directrices pour une riposte efficace. En rassemblant et en diffusant les meilleures pratiques, le système des Nations Unies veille à ce que les programmes et les politiques soient fondés sur les données probantes disponibles qui montrent le mieux ce qui est efficace. Le système des Nations Unies encourage et souvent finance des travaux de recherche de pointe afin d'améliorer les capacités des pays et des communautés à engager des actions efficaces pour lutter contre l'épidémie. En ce qui concerne le VIH et le SIDA sur le lieu de travail par exemple, le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* conseille les employeurs dans le monde, y compris au sein du système des Nations Unies.

Présent dans pratiquement tous les pays en développement et en transition, le système des Nations Unies aide ces nations à élaborer et à mettre en œuvre des actions efficaces contre le VIH et le SIDA. Le système des Nations Unies travaille en collaboration avec les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les donateurs extérieurs et les personnes vivant avec le VIH/SIDA afin de renforcer les ripostes nationales. Les institutions du système des Nations Unies fournissent une aide technique essentielle qui leur permet de travailler avec les pays au renforcement des compétences humaines nécessaires pour pérenniser les actions efficaces contre le SIDA.

Par-dessus tout, le système des Nations Unies s'est fait le défenseur d'une riposte sortant de l'ordinaire au défi sans précédent que représentent le VIH et le SIDA. Le système des Nations Unies est au niveau mondial le principal ambassadeur de l'adoption de mesures efficaces afin de prévenir la transmission du VIH. Récemment, le système des Nations Unies a pris une position de premier plan pour recommander l'élargissement spectaculaire de l'accès au traitement contre le VIH/SIDA dans des structures ayant des ressources limitées.

Outre la présente brochure, comment le système des Nations Unies m'aidera-t-il à apprendre tout ce que je dois savoir sur le VIH et le SIDA ?

A la suite d'une enquête effectuée en 2002 auprès de plus de 8000 employés du système des Nations Unies, une stratégie d'apprentissage des Nations Unies sur le VIH/SIDA a été mise au point pour veiller à ce que tous les membres du personnel comprennent bien les faits fondamentaux concernant le VIH et le

SIDA. Cette stratégie exige que tous les membres du personnel participent à leur lieu d'affectation à des séances d'orientation en matière de VIH et de SIDA. Ces séances fournissent des informations sur le VIH/SIDA, les droits du personnel, les services disponibles localement, et tout autre aspect de la *Politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA*. Le système des Nations Unies s'est engagé à veiller à ce que ces séances d'orientation soient culturellement appropriées et, lorsque c'est possible, soient effectuées dans les langues locales et accessibles aux membres de la famille. Dans certains pays, le système des Nations Unies a également élaboré un réseau de pairs-éducateurs appartenant à diverses institutions du système des Nations Unies afin d'encourager une compréhension précise du VIH et du SIDA.

J'ai encore quelques questions sur le VIH et le SIDA sur le lieu de travail aux Nations Unies. Où puis-je obtenir un complément d'information ?

Un site internet spécial sur le VIH et le SIDA et le lieu de travail au sein des Nations Unies a été créé (voir <http://unworkplace.unaids.org/>) où il est possible de trouver les informations contenues dans la présente brochure, ainsi que des statistiques mondiales et d'autres ressources complémentaires concernant le VIH/SIDA.

Le site internet du programme de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail contient le *Recueil de directives pratiques du BIT* dans plusieurs langues (voir <http://www.ilo.org/public/english/protection/trav/aids/code/languages/index.htm>). Ce site internet comporte également un manuel d'éducation et de formation et d'autres directives sur la mise en œuvre de politiques et de programmes concernant le VIH/SIDA sur le lieu de travail.

Il existe également d'autres points focaux VIH/SIDA dans la plupart des institutions, et des modérateurs pour l'apprentissage du VIH/SIDA sont formés actuellement pour le système des Nations Unies dans la plupart des pays. En outre, il vous est possible de consulter votre administrateur chargé des ressources humaines ou le point focal sur le lieu de travail du système des Nations Unies, qui est bien au courant des politiques du système des Nations Unies en matière de VIH/SIDA. Vous pouvez également adresser vos questions d'ordre médical sur le VIH/SIDA aux services médicaux du système des Nations Unies ou à tout autre fournisseur de soins de santé affilié aux Nations Unies. Votre propre lieu de travail du système des Nations Unies peut vous fournir toute information concernant les points de contact et les personnes appartenant à des organisations locales de prise en charge du SIDA.

Une mine d'informations sur le VIH et le SIDA se trouve également dans les magazines,



La stratégie d'apprentissage des Nations Unies sur le VIH/SIDA vise à faire en sorte que tous les membres du personnel aient des connaissances de base au sujet du VIH et du SIDA



Un site internet spécial sur le VIH et le SIDA et le lieu de travail au sein des Nations Unies a été créé (voir <http://unworkplace.unaids.org/>)

les journaux et à la télévision. Bien qu'il s'agisse souvent de sources d'informations excellentes sur le sujet, le système des Nations Unies ne peut pas se porter garant de la précision des informations émanant de ces sources.



Prenez connaissance des faits concernant le VIH et le SIDA

- Après avoir lu ce chapitre de la brochure, quels nouveaux faits avez-vous appris à propos du VIH et du SIDA ?

- Quel(s) est/sont le(s) modes(s) de transmission du VIH le(s) plus fréquent(s) dans votre pays ?

- Quelles sont les questions qui restent sans réponse en ce qui vous concerne à propos du VIH et du SIDA ?

2

CHAPITRE DEUX



**POUR PROTÉGER NOTRE FAMILLE, NOS AMIS
ET NOUS-MÊMES, NOUS DEVRIONS :**

- *savoir quelle est notre sérologie VIH en nous adressant aux services de conseil et de test volontaires*
- *éviter les rapports sexuels avec pénétration ou utiliser correctement et régulièrement les préservatifs chaque fois que nous avons des rapports sexuels, sauf si nous savons assurément que nous-même et notre (nos) partenaire(s) sommes séronégatifs*
- *rechercher immédiatement un traitement si nous avons une infection sexuellement transmissible*
- *n'utiliser que des aiguilles et des seringues neuves ou stérilisées*
- *parler de la prévention du VIH avec notre (nos) partenaire(s), nos enfants et nos collègues*
- *nous préparer à l'avance afin de nous protéger contre le VIH.*

Protégez- vous

PRENEZ DES DÉCISIONS SALUTAIRES

Etant donné qu'il n'existe qu'un nombre restreint de modes de transmission du VIH, la prévention contre le VIH ne se réduit-elle pas à éviter de s'exposer au virus ?

Il est vrai que le VIH n'est pas particulièrement facile à transmettre et que l'infection peut être évitée. Mais le principal mode de transmission du VIH, les rapports sexuels, renvoie à des comportements intimes personnels très valorisés qu'il est souvent difficile de changer, notamment à long terme.

Une prévention efficace repose sur plusieurs principes avérés :

- **Information précise.** Pour éviter la transmission du virus, nous devons tous savoir comment le virus se transmet – et ne se transmet pas. La présente brochure est destinée à nous fournir ainsi qu'à notre famille les faits élémentaires concernant le VIH et le SIDA et des renseignements sur les sources auprès desquelles nous pouvons obtenir une information plus détaillée. De plus, en tant qu'employés du système des Nations Unies, nous avons le droit de participer à une session d'orientation sur le VIH et sur le SIDA au cours de laquelle nous aurons l'occasion d'obtenir des réponses à toutes nos questions.
- **Plan personnel.** Etant donné ce que vous savez maintenant sur le VIH et sur le SIDA, vous devriez réfléchir à l'avance aux cas où il se pourrait que vous entriez en contact avec le virus et aux moyens que vous envisagez pour éviter la transmission. Toute personne étant unique, il vous faudra adapter votre plan de prévention à vos circonstances personnelles. Pour certains d'entre nous, notamment les femmes et les fillettes, notre prévention prévoira peut-être de tenir compte de la dynamique du pouvoir interpersonnel qui peut parfois constituer un obstacle à notre propre protection. Dans le présent chapitre, nous verrons que nous avons le droit en tant qu'employés du système des Nations Unies à des instruments de prévention essentiels, notamment l'accès aux préservatifs, les trousseaux de soins de premier secours, des seringues neuves et un matériel stérilisé pour les soins médicaux, ainsi que des approvisionnements en sang sûr.
- **Communication.** Comme il faut au moins deux personnes pour qu'il y ait transmission du VIH, il est important que nous parlions tous de la prévention du VIH, avec notre (nos) partenaire(s), notre famille, nos collègues et nos prestataires de soins de santé. Le système des Nations Unies demande que toutes les institutions offrent à tout employé la possibilité de discuter de la prévention du VIH et d'être orienté vers une structure de conseil à assise communautaire pour les questions relatives au VIH.
- **Renforcement.** La prévention du VIH va au-delà de la simple information. Comme changer de comportement pour éviter la transmission peut parfois être difficile, il faut que nous soyons motivés afin d'utiliser des méthodes efficaces de prévention du VIH et de mettre au point les compétences nécessaires pour rester en sécurité. De plus, certains d'entre nous peuvent effectivement adopter un comportement à moindre risque, mais ensuite rencontrer des difficultés à se tenir à ce comportement pendant une longue période. L'émergence ces dernières années de traitements efficaces pour le SIDA fait que certaines personnes sont devenues trop insouciantes en ce qui concerne le risque de transmission. Comme la prévention du VIH est une entreprise qui doit durer toute la vie, la *Politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA* prévoit des actions suivies de prévention du VIH qui permettent aux messages de prévention d'être renforcés avec le temps.



Pour éviter la transmission du virus, nous devons tous savoir comment le virus se transmet – et ne se transmet pas

TRANSMISSION SEXUELLE

Comment puis-je éviter la transmission sexuelle du VIH ?

D'un point de vue technique, la meilleure manière d'éviter l'exposition à une infection à VIH par l'intermédiaire de rapports sexuels est de s'en abstenir. Ceci peut vouloir dire retarder le début de l'activité sexuelle (initiation) ou bien, une fois que la personne est devenue active sexuellement, ne pas avoir de rapports sexuels.

Certains d'entre nous peuvent se trouver dans une position de confiance totale vis-à-vis de leur partenaire au sein d'une relation qui est fondée sur l'amour et l'affection. Si les deux partenaires sont séronégatifs, la prévention du VIH peut consister en un accord exprès de fidélité absolue. Pour certains, cette formule n'est pas sans risques. De nombreuses personnes, notamment des femmes, ont été infectées alors qu'elles avaient une relation d'amour et de confiance avec leur partenaire.

Pour d'autres individus sexuellement actifs qui ont des rapports avec pénétration, le préservatif masculin en latex et le préservatif féminin offrent le moyen le plus efficace et le plus accessible de prévenir la transmission du VIH. En tant que fonctionnaires des Nations Unies, nous avons le droit d'avoir accès facilement à des préservatifs.



Il importe que tous nous parlions de la prévention du VIH, avec notre (nos) partenaire(s), notre famille, nos collègues et ceux qui nous fournissent des soins de santé

Comment utiliser le préservatif masculin



- Tout d'abord, vérifiez la date d'expiration sur l'emballage. Si la date inscrite est déjà expirée, le préservatif ne doit pas être utilisé. Ouvrez l'emballage avec soin, n'utilisez jamais de ciseaux ni de couteaux ! Sortez le préservatif du sachet, en faisant particulièrement attention si vous portez des bagues et/ou si vous avez des ongles longs ou écaillés, de manière à ne pas déchirer le préservatif.



- Pincez l'air à l'extrémité du préservatif (c'est l'élément important pour éviter que le préservatif ne se déchire) et placez-le sur l'extrémité du pénis. Certaines personnes aiment mettre une ou deux gouttes de lubrifiant à base d'eau à l'intérieur de l'extrémité du préservatif pour accroître la sensibilité.



- Déroulez soigneusement le préservatif sur le pénis en ERECTION jusqu'à ce qu'il soit complètement déroulé et/ou que le pénis entier soit couvert. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'air dans le préservatif (l'extrémité du préservatif devrait être molle ou d'apparence vide). Lubrifiez l'extérieur du préservatif en utilisant un lubrifiant à base d'eau.



- Lorsque le rapport sexuel est terminé (souvenez-vous que vous avez besoin d'un préservatif par rapport), enlevez le préservatif en maintenant la base et en le faisant glisser tout en prenant soin de ne pas laisser le sperme couler sur votre main.



- Faites un nœud à l'extrémité du préservatif et jetez-le comme il convient, dans une poubelle par exemple. Ne jamais mettre de préservatif dans les toilettes car cela pourrait bloquer les canalisations ! Pensez aux trois actions : mettre à la poubelle, brûler ou enterrer.

Une autre technique de prévention consisterait à n'avoir que des rapports sexuels sans pénétration, comme caresses, massages et masturbation mutuelle. Comme ces activités n'impliquent aucune pénétration vaginale ou anale, elles ne représentent aucun risque de transmission du VIH. Les rapports bucco-génitaux représentent un risque extrêmement faible de transmission, mais néanmoins accru s'il y a éjaculation dans la bouche et que la bouche a des coupures ou des lésions.

Qu'est-ce qu'un préservatif féminin ?

Alors que le préservatif masculin est placé sur le pénis, le préservatif féminin se place à l'intérieur du vagin. Le préservatif peut être inséré dans le vagin plusieurs heures avant les rapports sexuels et utilisé avec des lubrifiants à base d'eau ou d'huile. En enlevant l'anneau intérieur du préservatif féminin, il est possible d'utiliser ce produit pour les rapports anaux.

Le préservatif féminin est une découverte relativement récente. Il s'agit d'un étui lâche de polyuréthane, avec un anneau flexible à chaque extrémité que

Comment utiliser le préservatif féminin



- Voici un préservatif féminin. Il a un anneau à chaque extrémité.
- Tout d'abord pincez l'anneau 'intérieur' de sorte que vous puissiez l'insérer, un petit peu comme l'on fait avec un diaphragme.



- Ensuite, insérez le préservatif féminin dans le vagin (ou l'anus, sans l'anneau intérieur). Ici aussi, ce qu'il faut faire ressemble considérablement à l'utilisation d'un tampon ou d'un diaphragme.



- Poussez le préservatif féminin dans le vagin de sorte que l'anneau intérieur se trouve autour du col de l'utérus. La forme naturelle du vagin le maintient habituellement en place. Souvenez-vous que le préservatif féminin peut être inséré jusqu'à 8 heures avant les rapports sexuels.



- Maintenant, les rapports sexuels avec pénétration sont sans danger. Faites en sorte que le pénis aille bien dans le préservatif féminin et non pas entre l'extérieur du préservatif et la paroi du vagin. Ainsi, la surface des organes génitaux de l'homme et de la femme sont protégés.



- Après les rapports sexuels, tournez le préservatif féminin et tirez pour le faire descendre. Jetez-le d'une manière responsable et appropriée en vous souvenant des trois actions : mettre à la poubelle, brûler ou enterrer. Ne le jetez jamais dans les toilettes car il pourrait bloquer les canalisations.



PROTÉGEZ-VOUS : PRENEZ DES DÉCISIONS SALUTAIRES

l'on met en place à l'intérieur du vagin. L'utilisation du préservatif féminin est de plus en plus répandue, les études montrant qu'il est acceptable tant par les partenaires masculins que féminins. De même que le préservatif masculin, le préservatif féminin prévient la transmission du VIH en aidant à éviter l'exposition au sperme ou aux liquides vaginaux. Il est habituellement plus coûteux que le préservatif masculin et est difficile à acheter dans certaines parties du monde, bien que les institutions du système des Nations Unies aient été encouragées à les mettre à la disposition de leurs employés.

Choisir son préservatif

Si vous obtenez vos préservatifs par l'intermédiaire du lieu de travail du système des Nations Unies, vous pouvez être certain que tout a été fait pour s'assurer que les préservatifs sont de la qualité la plus élevée. Toutefois, si vous achetez des préservatifs dans le commerce, vous devez savoir que leur qualité varie. Il faut vérifier la date d'expiration et les acheter dans des points de vente ou des pharmacies où le chiffre d'affaires semble élevé. Vous devriez également éviter de conserver des préservatifs dans des lieux où ils seraient exposés à la chaleur, comme par exemple dans la boîte à gants d'une voiture. Dès l'ouverture du préservatif, assurez-vous que l'emballage est intact et ne comporte aucun signe d'humidité extérieure.

Dans de nombreuses parties du monde, les préservatifs masculins sont vendus avec ou sans lubrification supplémentaire. Les deux cas sont acceptables, mais vous devriez prévoir d'ajouter une grande quantité de lubrifiant pour réduire le risque que le préservatif glisse ou se déchire. Ces dernières années, un grand nombre de fabricants de préservatifs ont ajouté du non-oxynol-9 (N-9) comme lubrifiant croyant que les propriétés spermicides du N-9 fourniraient une protection supplémentaire contre la transmission du VIH. Bien que certaines études aient montré que le N-9 ne fournit aucune protection supplémentaire contre la transmission du VIH et que parfois il puisse même augmenter le risque parce qu'il cause une irritation du vagin ou de l'anus, ce produit peut encore être trouvé dans des préservatifs préemballés ou dans des lubrifiants commerciaux. Lorsque vous achetez soit des préservatifs soit un lubrifiant, vérifiez sur l'étiquette pour être sûr que le produit ne contient pas de N-9.

Dans de nombreuses parties du monde, il est possible d'acheter des préservatifs masculins fabriqués en polyuréthane au lieu de latex. Les préservatifs en polyuréthane (masculins et féminins) sont aussi efficaces que les préservatifs en latex en ce qui concerne la prévention des IST et du VIH, et sont particulièrement utiles pour ceux qui sont allergiques aux préservatifs en latex. Ils peuvent être utilisés avec des lubrifiants à base d'huile.



Efficacité des préservatifs

Au moins quatre sortes de preuves démontrent que les préservatifs réussissent à prévenir la transmission du VIH. Des études de laboratoire ont montré que le virus ne peut pas traverser le latex ou le polyuréthane. Il existe également une base théorique à cette efficacité : les préservatifs empêchent l'exposition au sperme ou aux liquides vaginaux qui pourraient transporter le virus. Des études épidémiologiques qui comparent les taux d'infection entre utilisateurs et non-utilisateurs de préservatifs ont révélé que les préservatifs constituaient une protection notable contre l'infection à VIH. Finalement, dans de nombreux pays où les taux d'infection à VIH ont diminué notablement (tels que le Brésil, les Etats-Unis et la Thaïlande), la diminution des taux de transmission a été fortement associée à l'utilisation accrue du préservatif.

Dans quelle mesure les préservatifs permettent-ils de prévenir une transmission du VIH ?

De très nombreuses études démontrent que les préservatifs sont très efficaces en ce qui concerne la prévention de la transmission du VIH. Une utilisation correcte et régulière du préservatif devrait vous donner un haut degré de confiance dans votre capacité de prévenir la transmission du VIH.

Très peu de méthodes de prévention sont efficaces à 100%. Les préservatifs peuvent de temps en temps glisser ou se déchirer, bien qu'heureusement ceci se produise rarement. Les préservatifs qui sont périmés, mal fabriqués, ou conservés dans des conditions inadaptées ont des chances particulièrement élevées de se déchirer. Les produits à base d'huile (comme les lotions pour les mains ou la vaseline) peuvent également endommager le latex des préservatifs masculins, de sorte que seuls des lubrifiants à base d'eau devraient être utilisés pendant les rapports sexuels avec un préservatif masculin.

En général, si les préservatifs se soldent par un échec, il y a de fortes chances qu'ils n'aient pas été employés comme indiqué. Ouvrir un emballage de préservatifs avec les dents, un couteau ou des ciseaux par exemple peut causer par mégarde la rupture du préservatif. Il importe d'utiliser des préservatifs dès le début de l'acte sexuel, plutôt que juste avant l'éjaculation, afin d'empêcher l'exposition à des pré-éjaculations ou des liquides vaginaux éventuellement infectieux. Les études montrent que la fréquence de l'échec d'un préservatif diminue à mesure que les individus s'habituent à leur utilisation. C'est là l'une des raisons pour lesquelles une prévention efficace contre le VIH comprend à la fois une information précise sur le préservatif et des mesures permettant d'augmenter l'habileté de l'individu pour une utilisation correcte. En tant qu'employés du système des Nations Unies, nous avons le droit d'obtenir une démonstration sur l'utilisation des préservatifs tant masculins que féminins.

En réalité, les préservatifs sont extrêmement efficaces en ce qui concerne la prévention d'une transmission du VIH quand ils sont utilisés. Comme les rapports sexuels sont souvent spontanés, c'est une bonne idée d'avoir toujours avec soi un préservatif en cas de besoin. Si vous avez un partenaire régulier, vous devriez également discuter avec lui comment en tant que couple vous avez l'intention de réduire le risque de transmission du VIH.

Assurez-vous de toujours employer un lubrifiant à base d'eau avec votre préservatif



Les préservatifs sont extrêmement efficaces en ce qui concerne la prévention de la transmission du VIH

PROTÉGEZ-VOUS : PRENEZ DES DÉCISIONS SALUTAIRES

L'idéal serait que la décision d'un couple concernant l'utilisation d'un préservatif soit le résultat d'un processus de négociation. Le couple examine les avantages de l'utilisation d'un préservatif, se penche sur les préoccupations ou la résistance et décide d'adopter une méthode satisfaisante pour les deux parties. Il est néanmoins possible qu'un des membres du couple n'ait pas le pouvoir de négocier l'utilisation du préservatif. De nombreuses femmes, par exemple, déclarent qu'elles ont des difficultés à demander à leur mari ou à leur partenaire d'en utiliser un.

Comment puis-je discuter de la prévention du VIH avec mon partenaire ?

Il n'existe pas de méthode 'correcte' pour entamer une discussion avec un partenaire au sujet de la prévention du VIH. La manière d'aborder cette question dépendra de la nature de la relation, tout autant que de la personnalité des intéressés. Beaucoup de gens éprouvent des difficultés à parler de la sexualité. Lorsque nous abordons la question de la prévention du VIH avec un partenaire à long terme, comme un conjoint, un ou une ami(e), il peut parfois être difficile de parler de prévention, notamment de l'utilisation du préservatif, sans aborder des sujets sensibles comme l'engagement, la confiance et l'intimité des émotions.

Bien qu'il soit difficile de discuter de la prévention du VIH avec un partenaire, il est important que nous en parlions tous. Éviter le sujet ne fera pas disparaître le VIH.

Peut-être souhaitez-vous réfléchir à l'avance à la manière dont vous allez aborder le sujet avec votre partenaire. S'il vous est difficile de décider de cette méthode, alors pourquoi ne pas envisager de rechercher des conseils par l'intermédiaire d'un prestataire de soins de santé affilié aux Nations Unies ou d'une organisation locale de prise en charge du SIDA ?

Pour les couples durables, aller ensemble rechercher un conseil et un test volontaires est une bonne manière de parler de toutes les questions liées au VIH. Subir un test précise la sérologie VIH de chaque partenaire, ce qui peut aider les couples à élaborer leur propre plan de prévention du VIH en toute connaissance de cause. De plus, un conseiller expérimenté peut également donner des informations, répondre aux questions et encourager la discussion concernant la sexualité entre partenaires.

Si je suis séropositif, est-il sans danger pour moi d'avoir des rapports sexuels non protégés avec une autre personne séropositive ?

Non. Nous savons maintenant qu'il est possible qu'une personne séropositive soit infectée par une autre souche de VIH. Contracter une souche plus virulente du virus ou une souche résistante à un ou plusieurs médicaments disponibles peut compliquer l'efficacité d'un traitement et avoir pour résultat de faire progresser la maladie du VIH plus rapidement. De ce fait, les personnes séropositives devraient toujours utiliser un préservatif pendant leurs rapports sexuels afin de se protéger eux et leurs partenaires.

Il est important de parler avec notre partenaire de la prévention du VIH ; éviter le sujet ne fera pas disparaître le VIH



Subir un test précise la sérologie VIH de chaque partenaire, ce qui peut aider les couples à élaborer leur propre plan de prévention du VIH en toute connaissance de cause

N'y a-t-il pas d'autres infections sexuellement transmissibles dont je dois me préoccuper ?

Oui. Outre le VIH, il existe plus d'une douzaine d'autres IST qui peuvent causer beaucoup plus que des gênes. Ces maladies sont la principale cause d'infertilité chez la femme et, si elles ne sont pas traitées, elles peuvent conduire à des complications pendant la grossesse et pour le nouveau-né. Le papillomavirus humain sexuellement transmissible (HPV) peut également causer un cancer du col de l'utérus.

Infections sexuellement transmissibles courantes

Il existe différentes sortes d'IST. Certaines, telles que la gonorrhée et la chlamydie sont, comme le VIH, transmises par le sperme ou les liquides vaginaux. D'autres IST, comme la syphilis, l'herpès génital et le chancre mou entraînent des ulcères génitaux et peuvent être transmises par contact d'une peau à l'autre. La transmission du papillomavirus humain peut se produire par contact avec une peau ou des zones muqueuses génitales infectées. Certaines IST peuvent exister sans entraîner de symptômes. C'est particulièrement vrai pour les femmes et les fillettes, qui, si elles sont actives sexuellement, devraient subir régulièrement un dépistage pour les IST effectué par une infirmière ou un médecin.

Les préservatifs réduisent considérablement le risque d'infection pour la plupart des IST. Certaines de ces infections, notamment celles qui causent des ulcères génitaux, peuvent ne pas être évitées si le préservatif ne couvre pas la zone infectée.

Les signes d'une IST comprennent notamment un écoulement inhabituel du pénis ou du vagin, une sensation de brûlure ou de douleur en cas de miction, et des lésions ou des ampoules autour ou dans les organes génitaux ou la bouche. Chez la femme, les IST peuvent également causer des saignements inhabituels (distincts du cycle menstruel), ainsi qu'une douleur vaginale pendant les rapports sexuels.

Si vous pensez être atteint d'une IST, il faut consulter pour obtenir un diagnostic et recevoir un traitement immédiat. A la différence d'une infection à VIH, qui ne peut être guérie, la plupart des IST peuvent être soignées par des traitements relativement simples qui non seulement éliminent la maladie, mais veillent également à ce que l'individu n'infecte plus les autres.

Si vous avez une IST, il est possible qu'au début vous vous sentiez honteux et souhaitiez éviter d'aller consulter une infirmière ou un médecin. Peut-être serez-vous tenté d'essayer des remèdes douteux, de prendre un médicament sans ordonnance susceptible de ne pas convenir pour l'IST dont vous êtes affecté, et même de demander des antibiotiques à vos amis. C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. Les IST incorrectement traitées vont alors empirer et devenir résistantes aux médicaments disponibles. Demander un traitement lorsque vous avez une IST, ce n'est pas seulement un signe de respect de soi, cela prouve aussi que vous respectez votre (vos) partenaire(s) sexuel(s). Si vous avez une IST, vous devez alerter votre partenaire et lui conseiller de se faire soigner.

Il y a une autre raison, extrêmement importante, pour laquelle nous devons tous nous faire soigner immédiatement en cas d'IST : les IST non traitées augmentent notablement le risque de transmission du VIH.

On pourra trouver sur le site internet de l'ONUSIDA (<http://unworkplace.unaids.org/>) une excellente documentation sur la manière d'aborder la question de la sexualité et le VIH/SIDA avec les enfants



IST et transmission du VIH

Les données disponibles indiquent que les IST non traitées augmentent le risque que des individus sains deviennent séropositifs et que ceux qui sont déjà séropositifs transmettent le virus aux autres. Certaines études indiquent que la présence d'une IST non traitée multiplie les possibilités d'une transmission du VIH. Un traitement rapide et efficace des IST représente par conséquent un élément essentiel de toute prévention du VIH.



Toute IST non soignée augmente considérablement le risque de transmission du VIH. S'il est possible, à votre avis, que vous ayez une IST, vous devriez obtenir un diagnostic et suivre immédiatement un traitement

Comment dois-je parler du VIH et du SIDA avec mes enfants ?

L'éducation des enfants sur la sexualité commence très jeune. Les petits enfants comparent leurs organes sexuels, ce qui reflète une curiosité naturelle pour les choses du sexe. Dans la plupart des pays, les enfants grandissent aujourd'hui dans un monde qui les bombarde d'images et d'informations sexuelles, à la télévision, dans les films, sur l'Internet et de la part de leurs pairs.

Dans un monde confronté au SIDA, les jeunes ont besoin d'obtenir des informations précises sur les risques associés aux relations sexuelles. Il leur faut être équipés de valeurs et de compétences qui les préparent à opérer les bons choix dans des situations difficiles.

Lorsqu'il est fondé sur des données factuelles scientifiques valables, un enseignement scolaire complet sur la sexualité humaine et le VIH fournit aux jeunes gens des informations qui peuvent leur sauver la vie et leur offre l'occasion de choisir leurs valeurs en matière de sexualité. Contrairement aux craintes de nombreux parents, les études montrent qu'une bonne éducation sexuelle à l'école n'amène pas les jeunes à avoir des relations sexuelles plus tôt ou plus souvent. Si vous êtes les parents d'un enfant d'âge scolaire, vous devriez vous enquérir des politiques menées en matière d'éducation sexuelle à l'école de votre enfant et faire en sorte que l'école offre un programme de bonne qualité.

Les parents devraient également parler à leurs enfants du VIH et du SIDA. Ceux d'entre nous qui sont des parents peuvent se trouver en fait dans la meilleure position possible pour faire contrepoids à la désinformation ou aux images déformées concernant la sexualité que les enfants peuvent glaner auprès des médias ou de leurs pairs. Le foyer est également le meilleur endroit pour inculquer des valeurs de responsabilité sexuelle et de respect de soi.

Parler des questions sexuelles avec nos enfants est souvent difficile. Si vous vous faites du souci en ce qui concerne votre capacité à aborder le thème de la sexualité avec vos enfants, vous pouvez demander conseil aux enseignants, à des amis de confiance, à des membres de la famille ou aux services de santé. Certaines organisations de prise en charge du SIDA peuvent offrir une éducation pour les enfants en matière de SIDA. Le système des Nations Unies recommande également que les institutions organisent des discussions avec les parents afin d'examiner les stratégies à adopter pour parler aux enfants. Dans certains pays, le système des Nations Unies a déjà organisé des sessions spéciales pour les adolescents afin de leur fournir des



Les jeunes ont besoin d'obtenir des informations précises sur les risques associés aux relations sexuelles. Les parents devraient parler à leurs enfants du VIH et du SIDA

connaissances supplémentaires sur le VIH/SIDA. Quelle que soit la méthode que vous adoptiez pour aborder les questions sexuelles avec vos enfants, vous devez être prêt à être franc, à admettre des incertitudes, et à respecter la vie privée de vos enfants.

Plusieurs ressources excellentes sur la manière d'aborder les questions sexuelles et le VIH et le SIDA avec les enfants sont disponibles sur le site internet de l'ONUSIDA (<http://unworkplace.unaids.org/>).

EXPOSITION AU SANG

Comment puis-je éviter de recevoir une transfusion sanguine infectée par le VIH ?

Les approvisionnements en sang dans la plupart des pays du monde (mais pas tous) font actuellement l'objet d'un dépistage des anticorps anti-VIH. Là où les dépistages systématiques ont lieu, les unités de sang contaminées par le VIH sont retirées de l'approvisionnement en sang disponible, ce qui élimine virtuellement le risque de transmission. En tant qu'employés du système des Nations Unies, nous avons le droit de recevoir des informations des services médicaux du système des Nations Unies concernant les sources locales de sang non contaminé. Si une transfusion sanguine nous est nécessaire lorsque nous recevons des soins dans les structures médicales des Nations Unies ou par un prestataire de soins de santé affilié aux Nations Unies, nous pouvons être sûrs qu'aucun effort n'a été épargné pour faire en sorte que le sang soit sans danger.

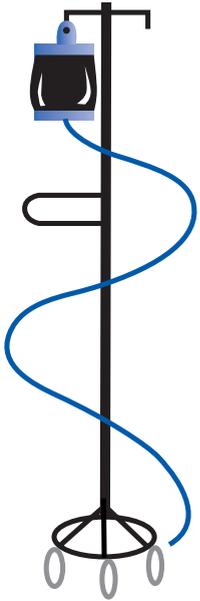
Malheureusement, dans certaines parties du monde, le sang n'est pas toujours contrôlé. Notamment lorsque vous recevrez une transfusion sanguine administrée par un prestataire de soins de santé qui n'est pas affilié aux Nations Unies, il existe un risque d'exposition au VIH ou à d'autres maladies transmises par le sang.

Comment puis-je éviter d'être exposé à du sang infecté par le VIH pendant le déroulement de mon travail en tant qu'employé des Nations Unies ?

Les employés des Nations Unies participent à de nombreuses activités qui pourraient éventuellement conduire à être exposés au sang d'une autre personne. Accidents de la route, chez soi, ou au travail, ne sont pas seulement des risques en eux-mêmes, mais pourraient très bien impliquer d'être exposé au sang d'autres personnes.

Heureusement, nous savons, grâce à notre expérience du VIH vieille de 20 ans, que le virus est difficile à transmettre. Comme le VIH ne peut pas se transmettre par l'intermédiaire d'une peau intacte, notre première défense est par conséquent d'éviter tout accident pouvant causer un épanchement de sang. La *Politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA* souligne par exemple la prévention des accidents de la route. Il est demandé bien sûr que tous les membres du personnel des Nations Unies et toute autre personne se trouvant dans les véhicules officiels des Nations Unies attachent toujours leur ceinture de sécurité.

Lorsque des accidents se produisent néanmoins, le mieux consiste à suivre les précautions universelles bien connues. C'est-à-dire partir du principe que



Les services médicaux des Nations Unies n'épargnent aucun effort pour faire en sorte que le sang administré soit sans danger. Dans certaines parties du monde, le sang ne fait pas toujours l'objet d'un dépistage

PROTÉGEZ-VOUS : PRENEZ DES DÉCISIONS SALUTAIRES

toute personne peut être infectieuse, soit du fait du VIH, soit d'une autre maladie transmise par le sang, comme l'hépatite. Ces précautions universelles présupposent qu'aucune exposition au sang n'est véritablement sans danger.

Suivre ces précautions universelles exige une planification et une préparation préalables. Les trousse de premiers soins des Nations Unies, qui doivent être disponibles sur tous les lieux de travail des Nations Unies et dans toutes les voitures des Nations Unies, comprennent des gants, qui devraient être portés avant de toucher le sang ou une blessure ouverte d'une autre personne. On trouve dans ces trousse de premiers soins de l'eau de Javel qui peut être diluée dans de l'eau pour nettoyer le sang répandu et tout autre liquide organique. Comme certains accidents se produisent au domicile, tout autant qu'au travail, il faut avoir aussi chez soi une trousse de premiers secours facile d'accès.



La stratégie consistant à respecter les précautions universelles part du principe que toute personne peut être infectieuse

Précautions universelles

Les précautions universelles sont fondées sur l'hypothèse que tous les liquides organiques peuvent véhiculer le VIH ou d'autres maladies transmises par le sang. Voici certaines règles que nous devons suivre lorsque nous prenons ces précautions universelles :

- **Recouvrir les coupures.** Si vous avez des coupures ou des lésions ouvertes de la peau, elles devraient être couvertes d'un pansement plastique.
- **Se laver les mains.** Les mains doivent être lavées avec du savon et de l'eau chaude après tout contact avec du sang ou d'autres liquides organiques, après être allé aux toilettes, avant de préparer ou de manger des aliments et après avoir enlevé des gants de latex.
- **Nettoyer.** Les éclaboussures de sang ou de liquides organiques doivent être nettoyées avec un mélange d'eau de Javel (1 volume) et d'eau (9 volumes). Il faudrait utiliser des serviettes en papier et les jeter dans un sac poubelle en plastique. N'oubliez pas de porter des gants en latex lorsque vous procédez au nettoyage.
- **Porter des gants.** Les gants devraient être portés une seule fois et jetés ensuite dans un sac poubelle en plastique. De petits sacs en plastique peuvent être utilisés au lieu de gants, si nécessaire. Même si les gants sont hautement recommandés, nous devrions tous nous souvenir qu'une peau intacte est une excellente barrière contre le VIH, car le virus ne peut pas pénétrer la peau en l'absence d'une plaie ouverte ou d'une muqueuse. Si la peau est exposée au sang, il faudrait la nettoyer dès que possible avec du savon et de l'eau chaude.
- **Laver les vêtements.** Les articles souillés devraient être conservés dans des sacs en plastique fermés. Nous devrions laver les vêtements souillés séparément dans de l'eau savonneuse chaude et les sécher dans un séchoir chaud ou les faire nettoyer à sec.
- **Éliminer les ordures.** Soyez très prudents lorsque vous éliminez les ordures qui peuvent contenir des matériaux infectés ou des aiguilles utilisées. Éliminez les matériaux souillés de sang et d'autres liquides organiques dans un sac en plastique hermétiquement fermé.

Accidents

Des accidents peuvent se produire à tout moment, de sorte que nous devrions toujours transporter avec nous une carte portant notre nom et notre groupe sanguin, un nom et un numéro de téléphone à contacter, et le numéro de téléphone de notre compagnie d'assurance maladie. Cette carte devrait également comprendre le numéro de téléphone du service de sécurité des Nations Unies. (Une carte de sensibilisation est incluse dans la présente brochure. Détachez-la de cette brochure, remplissez-la correctement et ayez-la toujours avec vous.) Si vous avez besoin d'appeler quelqu'un à l'aide, vous devriez avoir un téléphone portable, une carte de téléphone ou de la monnaie pour un téléphone public.

Que dois-je faire si je suis l'objet d'une agression sexuelle ?

Le risque d'agression sexuelle est malheureusement une réalité dans toutes les parties du monde. Si vous êtes victime d'une agression sexuelle, il est possible que vous ayez été exposé au VIH.

Que dois-je faire si je pense avoir été exposé au VIH pendant mon travail ?

Si vous pensez que vous avez été exposé au VIH du fait d'un accident de travail ou d'une agression sexuelle, vous devez contacter immédiatement les services médicaux du système des Nations Unies. Des trousse de prophylaxie post-exposition (PEP) ont été fournies par les services médicaux des

Nations Unies à tous les pays où les Nations Unies sont présentes. Ces trousse sont à la disposition des employés des Nations Unies et de leur famille soit par l'intermédiaire du médecin du dispensaire des Nations Unies, soit d'un agent de sécurité. Cette prophylaxie est un traitement médical d'urgence qui peut être utilisée à la suite d'une exposition accidentelle au VIH soit du fait d'un accident de travail ou d'une agression sexuelle. Le mieux serait de le commencer 1 à 2 heures, et de

préférence pas plus tard que 48 à 72 heures, après l'éventuelle exposition au VIH. Les données disponibles limitées suggèrent que plus le traitement est commencé tôt, plus son efficacité est grande. Il serait utile de demander dans chaque lieu de travail comment accéder à ces trousse avant qu'une exposition éventuelle ne se produise.

Puis-je être infecté par le VIH alors que je pratique un sport ou d'autres activités ?

Aucun cas de transmission du VIH pendant des activités sportives n'a jamais été signalé. Dans le cas d'une blessure ouverte ou de saignement, nous devrions suivre les précautions universelles, nettoyer la plaie, appliquer un antiseptique et couvrir la plaie. Lorsque nous-mêmes, ou certains jeunes membres de notre famille, voulons avoir recours à des techniques non médicales qui pénétreront la peau ou la muqueuse, comme le piercing ou le tatouage, nous devons nous



Si vous êtes victime d'une agression sexuelle, vous avez peut-être été exposé au VIH. En tant que fonctionnaire des Nations Unies, vous avez droit à un traitement prophylactique post-exposition

PROTÉGEZ-VOUS : PRENEZ DES DÉCISIONS SALUTAIRES

assurer que le matériel utilisé est bien stérile. Il est difficile de transmettre ainsi le VIH, mais les instruments utilisés dans ces techniques sont susceptibles de poser un certain risque s'ils sont employés sur plus d'une personne sans être stérilisés. L'idéal serait d'employer des aiguilles à usage unique.

PRATIQUES D'INJECTION SANS RISQUE

Puis-je avoir une injection sans courir de risque ?

Il ne faut jamais utiliser la même aiguille, la même seringue ou le même matériel d'injection que quelqu'un d'autre. Si nous recevons des soins médicaux au sein des services médicaux du système des Nations Unies ou d'un prestataire de services affilié aux Nations Unies, nous pouvons être certains qu'aucun effort n'aura été épargné pour garantir que le matériel d'injection utilisé pour administrer une injection est stérile et ne nous expose pas au VIH. Si nous avons besoin de nous faire nous-mêmes une injection en dehors d'une structure sanitaire des Nations Unies, nous ne devrions utiliser que des aiguilles ou des seringues à usage unique et ne les utiliser qu'une fois. Étant donné que toutes les structures sanitaires n'ont pas recours à des pratiques d'injection sans risque, et qu'il n'est pas toujours possible d'acheter un matériel d'injection stérile, la trousse médicale de l'OMS qui est à la disposition de toutes les institutions des Nations Unies comprend des seringues et aiguilles à usage unique.

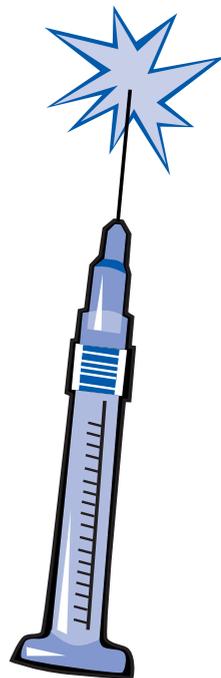
S'il est impossible d'avoir accès à d'autres matériels stériles pour effectuer une injection, nous pouvons réduire le risque d'exposition au VIH dû à l'utilisation préalable de seringues ou d'aiguilles en les faisant bouillir ou en les lavant à plusieurs reprises au moins trois fois avec de l'eau de Javel pure, puis en les rinçant ensuite soigneusement trois fois avec de l'eau (si possible stérile). Certaines études indiquent que ces mesures ne sont pas efficaces à 100%, de sorte qu'elles ne doivent être utilisées qu'en dernier ressort.

Comment les consommateurs de drogues injectables peuvent-ils se protéger du VIH ?

Les rapports sexuels non protégés représentent la plupart des cas de nouvelles infections par le VIH, mais le deuxième mode principal de transmission est l'utilisation d'aiguilles ou de seringues contaminées lors de la consommation de drogues injectables.

Suivre jusqu'au bout un programme de réadaptation représente la stratégie la plus efficace à long terme pour éviter l'infection à VIH consécutive à une consommation de drogues injectables. Les régimes d'assurance maladie des Nations Unies couvrent les frais relatifs à ces programmes de traitement. Nous vous recommandons de vous adresser aux services médicaux du système des Nations Unies ou à un prestataire de soins de santé affilié aux Nations Unies afin de trouver les programmes de traitement possibles.

Tant que la désintoxication n'est pas véritablement réussie et que le rétablissement n'est pas durablement acquis, les consommateurs de drogues devraient prendre des mesures pour empêcher leur exposition au VIH. Dans de nombreuses parties du monde dont on sait que la consommation de drogues



Le deuxième mode principal de transmission est l'utilisation d'aiguilles ou de seringues contaminées lors de la consommation de drogues injectables

injectables est très répandue, il existe des programmes d'échange d'aiguilles/de seringues destinés aux consommateurs de drogues injectables pour faire en sorte qu'ils n'utilisent qu'un matériel d'injection stérile. Certaines études indiquent que ces programmes diminuent le risque de transmission du VIH sans contribuer à une augmentation de la consommation de drogues.

Les substances non injectées, comme l'alcool ou les produits inhalés, peuvent-elles contribuer à la transmission du VIH ?

Oui. Mais même si la consommation d'alcool ou de drogues non injectées n'expose pas directement votre sang à celui d'une autre personne, elle peut certainement altérer votre faculté de discernement et vous amener à prendre des risques (notamment pendant les relations sexuelles) que vous ne prendriez pas normalement.

TRANSMISSION MÈRE-ENFANT

Veillez consulter le prochain chapitre de cette brochure pour tout ce qui concerne la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.



Nous protéger contre le VIH

- Après avoir lu ce chapitre de la brochure, avez-vous appris comment vous protéger contre le VIH ?

- Quand pouvez-vous attendre des Nations Unies qu'elles vous fournissent des démonstrations concernant les préservatifs – qu'il s'agisse du préservatif masculin ou du préservatif féminin ?

PROTÉGEZ-VOUS : PRENEZ DES DÉCISIONS SALUTAIRES

- Où pouvez-vous vous procurer localement des préservatifs (aussi bien masculins que féminins) ?

- A qui pouvez-vous vous adresser localement pour obtenir une prophylaxie post-exposition si vous avez été exposé à du sang dans le cadre de votre travail ou après une agression sexuelle ?

- Indiquez certaines de vos idées à propos d'un plan personnel de prévention contre le VIH : Comment envisagez-vous de communiquer avec votre (vos) partenaire(s), vos enfants, les autres membres de la famille et les amis ?

- Notes supplémentaires

3

CHAPITRE TROIS



POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ EN PRÉSENCE DE VIH, NOUS-MÊMES ET NOTRE FAMILLE DEVRIONS :

- *chercher de l'aide, de l'information et un soutien*
- *prendre soin de notre santé*
- *veiller à notre situation financière*
- *suivre soigneusement le programme de traitement lorsqu'un traitement est nécessaire*
- *établir des plans pour l'avenir*
- *prendre un soin spécial des enfants*
- *faire en sorte que le lieu de travail soit un espace d'équité, de sécurité et de productivité en parlant ouvertement du VIH/SIDA et en respectant les droits de tous les employés, y compris ceux qui vivent avec le VIH*

Vivez

ADOPTÉZ UNE ATTITUDE POSITIVE FACE AU VIH

Devrais-je subir un test de dépistage pour le VIH ?

Dans un monde confronté au VIH et au SIDA, nous devrions tous connaître notre sérologie VIH. Pour ceux qui sont séropositifs, il est important d'être testé dès que possible, de sorte que le médecin puisse suivre notre santé et entamer une thérapie au moment le plus efficace. Pour ceux d'entre nous qui ne sont pas infectés par le VIH, un test pourrait aider à atténuer le sentiment d'angoisse et fournir l'occasion de personnaliser notre propre plan de prévention du VIH avec un conseiller expérimenté.

Nos résultats de test resteront confidentiels. Le système des Nations Unies ne demandera jamais que nous soyons testés pour le VIH, bien qu'il soit fortement recommandé à tous les employés et à leur famille de le faire volontairement. Il ne nous sera pas non plus demandé de révéler notre sérologie VIH à un supérieur hiérarchique ou à un collègue.

Les services médicaux du service des Nations Unies peuvent fournir la liste des sources fiables pour obtenir des services de conseil et de test volontaires pour le VIH.

Jusqu'à récemment, il était nécessaire pour subir ce test d'attendre les résultats pendant plusieurs jours. Dans nombre de structures médicales et sites de dépistage, les prestataires de soins de santé utilisent actuellement ce qui est connu sous le nom de 'test rapide', qui donne des résultats très précis en quelques minutes.

Mais je n'ai pas du tout le sentiment de courir le risque d'être infecté par le VIH. Dans ce cas, pourquoi devrais-je subir un test ?

Bien sûr, vous êtes le seul à pouvoir évaluer votre risque d'infection. Toutefois, certaines études réalisées chez les personnes vivant avec le VIH montrent régulièrement qu'une grande partie d'entre elles ne sont pas conscientes du risque qu'elles couraient avant le diagnostic. Nous devrions nous intéresser à notre sérologie VIH de la même manière que nous faisons attention à notre tension artérielle ou à notre cholestérol ; connaître notre sérologie VIH est tout simplement une autre manière de protéger notre santé.

J'ai peur de subir un test pour le VIH. Je sais que si je suis séropositif, je serai bouleversé.

Si l'un d'entre nous pense à être testé, il doit trouver du réconfort dans l'idée qu'il n'est pas le premier dans ce cas. Subir un test pour le VIH peut être un peu angoissant. Nous devons tous savoir qu'un conseiller expérimenté sera à notre disposition pour nous aider et répondre à nos questions à la fois avant le test et lorsque nous recevons les résultats.

Il est utile de se souvenir qu'il nous est possible de vivre pleinement quel que soit le résultat obtenu au test du VIH. Contrairement à ce qui se passait au début de l'épidémie, alors que le pronostic était terrible pour toute personne séropositive, il est possible actuellement de continuer à vivre avec cette infection.

Selon le degré de votre angoisse à l'idée de recevoir ce résultat, vous pouvez envisager d'avoir avec vous un ami ou une personne que vous aimez avec qui parler après avoir reçu vos résultats. Même si un conseiller est disponible après le test pour calmer vos craintes et vous offrir une information approfondie, il peut être utile d'avoir un réseau de soutien pour vous aider à combattre ces craintes.



Nous devrions tous connaître notre sérologie VIH. Subir un test de dépistage pourrait aider à atténuer le sentiment d'angoisse et fournir l'occasion de mettre au point un plan personnel de prévention du VIH avec un conseiller expérimenté

VIVEZ : ADOPTEZ UNE ATTITUDE POSITIVE FACE AU VIH

J'ai peur, si je suis séropositif, de me retrouver tout seul. N'est-ce pas vrai ?

Nous ne serons pas nécessairement seuls si notre test est positif. Des millions de personnes dans le monde vivent avec le VIH. L'infection à VIH présente néanmoins d'importants enjeux vitaux. Tous ceux d'entre nous dont le test est positif devraient envisager de contacter une organisation locale de prise en charge du SIDA ou un point focal VIH/SIDA au sein des Nations Unies dans notre pays afin d'obtenir des renseignements concernant le groupe de soutien auquel adhérer. Un nombre croissant de lieux d'affectation ont leur propre groupe de soutien. En partageant nos expériences avec d'autres personnes vivant avec la maladie, nous pouvons faire diminuer notre angoisse, apprendre de nouvelles stratégies pour faire face à l'infection à VIH et construire de nouvelles amitiés avec ceux qui sont confrontés à des défis semblables.

Si vous souhaitez parler en toute confidentialité à un conseiller VIH/SIDA des Nations Unies en dehors de votre lieu d'affectation, contactez le bureau des conseillers du personnel des Nations Unies à New York, au numéro +1-212-963-4782.



Si le test montre que je suis séropositif, ferai-je l'objet de discrimination ou serai-je maltraité ? Puis-je garder cette sérologie VIH confidentielle ?

Pour ceux d'entre nous qui sont séropositifs, il peut être difficile de décider si nous devons parler de notre sérologie VIH à quelqu'un, et du meilleur moment pour le faire. Il est tout à fait naturel de s'inquiéter à la possibilité d'être rejeté par la famille, les amis, les voisins ou les collègues. Malheureusement, la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec le VIH reste encore trop répandue, de sorte que ceux d'entre nous qui sont séropositifs devraient réfléchir très sérieusement pour savoir à qui ils peuvent confier cette information.

En général, la plupart des gens qui vivent avec le VIH trouvent utile de révéler leur sérologie VIH à des amis de confiance ou à ceux qu'ils aiment. Une organisation de prise en charge du SIDA peut vous aider à réfléchir à la meilleure manière de révéler votre sérologie. En procédant à cette révélation, ceux d'entre nous qui sont séropositifs pourront bénéficier de l'amour, du soutien et des conseils de ceux en qui nous avons confiance. Il est essentiel de pouvoir disposer d'un réseau social fort si l'on veut adopter une attitude positive face à la vie avec le VIH.

Bien qu'en tant que fonctionnaires du système des Nations Unies nous n'ayons jamais l'obligation de révéler notre sérologie VIH à un supérieur hiérarchique ou à un collègue, il pourrait y avoir certains avantages à partager cette information avec un supérieur en qui nous avons toute confiance ou avec d'autres collègues, tels que, par exemple, ceux qui sont chargés des ressources humaines. Révéler notre sérologie peut nous permettre d'être ouverts et honnêtes lorsque nous avons besoin de prendre congé pour des soins médicaux ou si nous devons travailler à un rythme plus souple. A long terme, garder cette sérologie VIH secrète peut causer du stress ou de l'anxiété. En fin de compte, le fait de révéler notre sérologie est une décision qui nous incombe en propre.

Connaître sa sérologie VIH constitue simplement un autre moyen de protéger sa santé

Ceux qui travaillent dans le système des Nations Unies ne peuvent jamais être renvoyés, rétrogradés ni se voir refuser une promotion ou une mission uniquement sur la base d'une infection à VIH



Les services médicaux du système des Nations Unies veilleront à préserver la confidentialité de toute information médicale personnelle, y compris votre sérologie VIH, si vous décidez de la leur communiquer

Est-ce que les Nations Unies continueront à me permettre de travailler si je suis séropositif ?

Ceux qui travaillent dans le système des Nations Unies ne peuvent jamais être renvoyés, rétrogradés ni se voir refuser une promotion ou une mission uniquement sur la base d'une infection à VIH. La plupart des personnes vivant avec le VIH sont tout à fait capables de continuer à assumer leurs fonctions, que ce soit au sein ou en dehors du système des Nations Unies. Dans le système des Nations Unies, la capacité d'exécuter les fonctions requises est la seule exigence médicale pour être employé.

Lorsqu'un nouveau poste nous est confié au sein des Nations Unies ou que nous sommes envoyés en mission, les services médicaux du système des Nations Unies procèdent à un examen médical pour déterminer si nous sommes physiquement capables d'accomplir cette mission. Souvenez-vous que les services médicaux du système des Nations Unies ne feront pas de test pour le VIH sans votre consentement. Selon la nature de la mission, son lieu et l'état de votre santé, il est possible que les services médicaux du système des Nations

Unies ne certifient pas que nous sommes capables de faire un travail particulier. Dans tous ces cas, le personnel médical qualifié prendra cette décision uniquement après une évaluation individualisée de notre état de santé ; aucune exclusion générale de personnes vivant avec le VIH n'est permise pour les emplois au sein des Nations Unies. Si un avis favorable du médecin conseil n'est pas obtenu pour une nouvelle mission, les services médicaux du système des Nations Unies ne divulgueront ni à votre supérieur ni à vos collègues la nature d'un problème de santé quelconque révélé ou décelé pendant un examen médical. Les services médicaux du système des Nations Unies veilleront dans tous les cas à préserver la confidentialité de toute information médicale personnelle, y compris votre sérologie VIH, si vous décidez de la leur communiquer.

Si, à quelque moment que ce soit, vous vous trouvez dans l'incapacité d'effectuer votre travail à cause d'une infection à VIH, le système des Nations Unies s'efforcera avec vous d'adapter votre situation de travail de sorte que vous puissiez continuer à être employé par le système des Nations Unies.

Si le test révèle que je suis séropositif, cela signifie-t-il que je vais tomber malade rapidement ?

Du fait des progrès médicaux, ceux d'entre nous qui sont séropositifs peuvent maintenant vivre avec la maladie tout en restant en bonne santé et productifs. De plus, un nombre considérable d'études s'efforcent actuellement de trouver des thérapies encore meilleures sur la base de celles qui existent déjà. L'infection à VIH est un problème médical très grave qui doit être pris au sérieux, mais ce n'est pas nécessairement un arrêt de mort.

Si je suis séropositif, que dois-je faire pour protéger ma santé ?

Les Nations Unies encouragent tous leurs fonctionnaires à prendre soin de leur santé, mais ceci est particulièrement important pour les personnes qui sont séropositives.

Si vous vivez avec le VIH, vous devez prendre soin de manger davantage et de

VIVEZ : ADOPTEZ UNE ATTITUDE POSITIVE FACE AU VIH

consommer principalement des aliments sains. Les protéines, telles que la viande, le poisson, les haricots, les noix et les graines, aident à construire et à maintenir les muscles. L'énergie est fournie par les hydrates de carbone, qui proviennent des céréales, des grains, des légumes et des fruits. Vous devriez consommer une quantité modérée de matières grasses, en donnant de l'importance aux graisses 'mono-insaturées' que l'on trouve dans les noix, les graines, certaines huiles végétales et le poisson. Evitez autant que possible les matières grasses nocives que l'on trouve dans le beurre et les produits animaux.

Ceux d'entre nous qui sont séropositifs devraient s'efforcer tout particulièrement de bien préparer les aliments. Lavez-vous les mains avant de préparer les repas, et lavez soigneusement tous les fruits et les légumes. Evitez les œufs ou la viande crus ou peu cuits, réfrigérez les restes et mangez-les dans les trois jours qui suivent, et n'achetez ni ne préparez de nourriture au-delà de sa date de péremption.

Si vous êtes séropositif, vous devriez aussi boire beaucoup de liquides. Réduisez au minimum votre consommation de thé, de café, coca-cola, chocolat ou d'alcool, car ces liquides peuvent en réalité entraîner une perte des liquides organiques. Si vous n'êtes pas certain que l'eau fournie par l'approvisionnement public est absolument pure, vous devriez la faire bouillir ou boire de l'eau en bouteille.

Vous devriez prendre de l'exercice régulièrement, et essayer de dormir au moins huit heures par nuit, vous reposer quand vous êtes fatigué, et essayer de réduire au minimum les causes de stress et d'angoisse. Un réseau social de soutien peut souvent apporter une aide, de sorte que vous devriez essayer de trouver des amis ou des membres de votre famille en qui vous avez confiance pour qu'ils vous soutiennent. Adhérer à un groupe de soutien pour les personnes vivant avec le VIH est souvent une bonne manière de se faire des amis, d'atténuer le sentiment d'isolement et d'obtenir des idées utiles pour faire face à l'infection.

Si vous fumez, vous devriez vous arrêter en cas de séropositivité. Le tabagisme endommage les poumons et d'autres parties du corps et augmente la vulnérabilité de l'organisme à l'infection.

Il serait utile d'éviter de prendre des médicaments non nécessaires. Ils peuvent avoir des effets secondaires désagréables et contrarier les effets d'une bonne alimentation. Si vous prenez d'autres médicaments en dehors du VIH/SIDA, parlez-en avec votre médecin.

Bien que ces suggestions soient surtout importantes pour les personnes vivant avec le VIH, ce sont de très bonnes directives pour nous tous, indépendamment de notre sérologie VIH.

Si je suis séropositif, cela signifie-t-il que je dois commencer un traitement immédiatement ?

Ceux d'entre nous qui ont été testés séropositifs devraient immédiatement aller voir un médecin qui est expérimenté dans le domaine du SIDA pour des tests et une consultation de suivi. Si votre test est positif pour le VIH, vous devez être orienté immédiatement vers un médecin. Sinon, demandez à ce que cela soit fait. Habituellement le médecin souhaitera réaliser un second test VIH pour confirmer le diagnostic positif.



Ceux d'entre nous qui ont été testés séropositifs devraient immédiatement aller voir un médecin qui est expérimenté dans le domaine du SIDA pour des tests de confirmation et une consultation de suivi

Ceux d'entre nous qui ont été testés séropositifs devraient immédiatement aller voir un médecin qui est expérimenté dans le domaine du SIDA pour des tests de confirmation et une consultation de suivi



La polythérapie parvient à obtenir un impact maximal et réduit la possibilité de l'apparition d'une pharmacorésistance

Vous devriez parler à votre médecin de ce qu'il faut faire ensuite. Le médecin devrait faire une prise de sang supplémentaire pour effectuer d'autres tests afin d'évaluer l'état de votre système immunitaire. Ces tests comprendront une numération des CD4 et une mesure de la charge virale. La numération des CD4 dit combien de cellules du système immunitaire sont actives dans le sang. Lorsque votre nombre de CD4 est déprimé, cela veut dire que quelque chose a touché le système immunitaire.

La charge virale est un test qui mesure la quantité de VIH circulant dans le sang. Une quantité élevée de virus dans le sang indique que le VIH est en train de se répliquer activement, et par conséquent d'infecter et de tuer de nouvelles cellules. Plus il y a de VIH dans le sang, plus la maladie progressera rapidement.

Bien que les médicaments destinés à lutter contre le VIH soient extrêmement efficaces, ils ont également des effets secondaires. Les médecins et les infirmières ont maintenant une plus grande expérience de la prise en charge des maladies liées au VIH, et ils reconnaissent désormais que les médicaments peuvent être plus efficaces s'ils sont administrés plus tard qu'initialement prévu. En contrôlant votre sang de manière régulière, et en effectuant un suivi pour voir si votre organisme commence à sentir les effets de l'infection à VIH, votre médecin sera en mesure de vous signaler le meilleur moment pour entamer un traitement.

Si je suis séropositif et si mon médecin prescrit un médicament pour mon état, puis-je commencer un traitement anti-VIH lentement, disons en prenant une seule pilule par jour ?

Comme le VIH est en mutation constante, il devient rapidement résistant à toute médication unique. Lorsque la résistance se développe, le médicament n'est plus aussi efficace et le virus commence à rebondir. Pour empêcher ou ralentir l'apparition d'une telle résistance, votre médecin prescrira au moins trois médicaments anti-VIH différents. En attaquant le VIH sous différents angles, la polythérapie parvient à obtenir un impact maximal et réduit la probabilité de l'apparition d'une pharmacorésistance.

Prendre trois médicaments à la fois, n'est-ce pas compliqué ?

La polythérapie anti-VIH n'est pas simple. Pour ceux d'entre nous qui sont séropositifs et doivent suivre un traitement, il faudra prendre une multitude de médicaments au moins deux fois par jour. Le schéma posologique pourra nous imposer certaines restrictions alimentaires (comme la nécessité de prendre les médicaments avec de la nourriture) et de réfrigérer un ou plusieurs médicaments.

Pour ceux d'entre nous qui sont séropositifs, il est essentiel de prendre nos médicaments exactement comme ils ont été prescrits par le médecin. Si nous manquons une dose, si nous ne la prenons pas à temps, ou si nous essayons de modifier de quelque autre manière notre schéma posologique, les médicaments ne seront pas aussi efficaces qu'ils le devraient et la résistance se développera plus rapidement.

Si je suis séropositif, comment puis-je être sûr que je pourrai prendre mon traitement tel qu'il est prescrit ?

Suivre un traitement de la manière dont il est prescrit s'appelle souvent

'observance du traitement'. Certaines études ont montré que la plupart des gens n'observaient pas véritablement leur traitement, indépendamment de leur état médical, du niveau de leur éducation ou de leur revenu annuel. Comme l'observance d'un traitement est absolument indispensable dans le cas du VIH/SIDA, il faut veiller tout particulièrement à ce que les médicaments anti-VIH soient bien pris comme l'a prescrit le médecin.

Lorsqu'une association médicamenteuse est prescrite à ceux d'entre nous qui sont séropositifs, il convient que nous élaborions un plan personnel d'observance du traitement. La nature de ce plan dépendra de notre propre schéma posologique et de la dynamique de notre vie privée. Pour certains, créer un calendrier journalier est une manière utile d'intégrer le traitement à leur emploi du temps quotidien. Pour d'autres, il est utile d'utiliser un planificateur journalier ou hebdomadaire pour se tenir au traitement. Certains utilisent un alphaspage ou un réveil pour leur rappeler qu'il est temps de prendre une dose, alors que d'autres font confiance à leurs amis, un membre de la famille ou à leur compagnon de chambre pour les aider à s'en souvenir. Avant de quitter le cabinet de votre médecin avec votre nouveau schéma posologique, il serait bon de discuter de l'observance du traitement avec un médecin, une infirmière ou un conseiller.

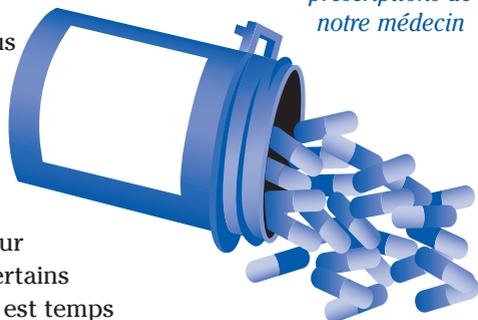
Mettre au point un plan d'observance du traitement exige que nous examinions honnêtement notre vie afin de détecter les éléments susceptibles de faire obstacle à notre capacité de prendre notre médicament à temps. Si nous avons tendance à être distraits après avoir bu un petit peu trop d'alcool le soir par exemple, il serait sage d'éviter des situations dans lesquelles nous allons probablement boire de trop. S'il nous est difficile de suivre un emploi du temps parce que nos vies sont un peu chaotiques, il serait utile d'essayer de nous en tenir à une routine plus normale, comme par exemple le fait d'avoir des repas à des heures régulières de sorte que nous puissions plus facilement nous souvenir de prendre notre médicament. Si nous oublions de prendre une dose, nous devrions la prendre très peu de temps après nous en être souvenus, sauf si cela coïncide avec la prochaine dose, auquel cas, il ne faut en prendre qu'une.

Il est important par-dessus tout pour ceux d'entre nous qui sont séropositifs de se souvenir que nous ne sommes pas les seuls à être confrontés à ce genre de difficultés. Nombre de ceux qui vivent avec le VIH se trouvent dans la même situation. Nous joindre à eux afin de partager notre expérience et de tirer des enseignements de la leur (en ce qui concerne l'observance au traitement et une quantité d'autres questions) pourrait nous aider considérablement à faire face à l'infection à VIH et à apprendre de nouvelles stratégies pour protéger notre santé.

Je sais que le fait d'être séropositif vous rend vulnérable à d'autres infections. Si je suis séropositif, comment vais-je m'en protéger ?

Pour ceux d'entre nous qui sont séropositifs, il est très facile de contracter des infections lorsque le virus a gravement endommagé notre système immunitaire. Pour la plupart des gens, l'association médicamenteuse anti-VIH

Il est indispensable que nous prenions nos médicaments en respectant exactement les prescriptions de notre médecin



Si nous sommes séropositifs, notre médecin peut prescrire des médicaments capables de prévenir l'apparition des infections opportunistes

renforce notablement le système immunitaire et réduit la sensibilité aux infections opportunistes. Si vous êtes séropositif, vous devriez voir régulièrement un médecin qualifié pour traiter le SIDA de sorte que votre système immunitaire puisse être surveillé constamment. Un contrôle régulier de votre système immunitaire permettra à votre médecin de prescrire un traitement capable de prévenir l'apparition de certaines infections opportunistes qui peuvent se déclarer chez ceux qui vivent avec le VIH.

La sensibilité des personnes vivant avec le VIH aux infections opportunistes démontre combien il est important de connaître sa propre sérologie VIH. De nombreuses personnes séropositives qui repoussent le test de dépistage apprennent qu'elles sont séropositives seulement lorsqu'elles rencontrent une maladie grave, parfois mortelle. En connaissant notre sérologie VIH, nous pouvons prendre mieux soin de notre santé et veiller à ce que nous soyons surveillés régulièrement ; si nous sommes séropositifs, nos médecins peuvent prescrire des médicaments capables d'empêcher l'apparition d'infections opportunistes.



Traitement de la tuberculose

La tuberculose est l'une des maladies opportunistes éventuelles qui exige une attention particulière. Elle constitue la principale cause de décès chez les personnes vivant avec le VIH et est répandue dans de nombreuses parties du monde. Chez la plupart de ceux qui ont été infectés par le bacille de Koch, la maladie active n'apparaît pas parce que leur système immunitaire lutte contre l'infection. Toutefois, l'infection à VIH augmente notablement le risque qu'une infection tuberculeuse latente devienne une tuberculose active. Tous ceux qui sont séropositifs devraient faire l'objet d'un contrôle pour voir s'ils ont été exposés au bacille de Koch, car il existe des traitements préventifs.

Si je suis séropositive, puis-je néanmoins avoir un bébé ?

Chaque année, des centaines de milliers d'enfants sont infectés par le VIH pendant la grossesse, l'accouchement, ou à la suite de l'allaitement au sein. Heureusement, certains antirétroviraux se sont avérés si efficaces pour le traitement de l'infection à VIH elle-même qu'ils permettent également de réduire notablement le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant. Ces antirétroviraux ne peuvent toutefois pas éliminer le risque de transmission. Des indications montrent également que certains antirétroviraux utilisés pour la prévention de la transmission mère-enfant peuvent entraîner une pharmacorésistance, ce qui réduit l'efficacité à long terme du traitement anti-VIH pour les mères. Pour le moment, les stratégies préventives sont en pleine évolution en ce qui concerne la prévention de la transmission mère-enfant.

Pour de nombreuses femmes séropositives, prendre la décision d'avoir un enfant peut être extrêmement difficile. La première chose à faire est de consulter tout d'abord votre médecin pour obtenir l'information la plus récente et lui demander avis et conseil.

VIVEZ : ADOPTEZ UNE ATTITUDE POSITIVE FACE AU VIH

Une prévention efficace de la transmission mère-enfant comprend plusieurs éléments. Si vous êtes enceinte, vous devez recevoir des soins anténatals d'un prestataire de soins de santé qualifié. La plupart des médecins anténatals vous proposeront de subir un test VIH ; si le vôtre ne le fait pas, vous devriez le demander. Si une séropositivité est décelée dans cette structure anténatale, vous recevrez des conseils sur les options qui s'offrent à vous en matière de reproduction.

Si vous êtes séropositive et décidez d'avoir un enfant, votre médecin vous fournira toutes les informations nécessaires concernant les schémas posologiques capables de réduire le risque de transmission du virus à votre nouveau-né. Le premier schéma posologique (et le plus efficace) exigera que vous preniez des antirétroviraux par voie orale dès la 28^e semaine de grossesse et par voie intraveineuse pendant toute la durée de l'accouchement et que votre nouveau-né reçoive cette thérapie par voie orale après la naissance. Le deuxième schéma posologique comporte pour la mère une association de zidovudine (AZT) dès la 28^e semaine de grossesse suivie d'une dose unique de névirapine administrée au début de l'accouchement, et pour le nouveau-né, une dose unique de névirapine et une semaine de zidovudine administrées après la naissance.

Comme l'allaitement au sein peut également permettre une transmission du VIH au nouveau-né, certaines options pour l'allaitement du nouveau-né vous seront proposées. Le mieux serait d'alimenter le nouveau-né avec une préparation lactée pour nourrissons, ce qui permettrait d'éviter le risque de transmission du VIH par l'allaitement au sein.

Réduire le risque de transmission mère-enfant

Certaines études réalisées dans les pays industrialisés indiquent que l'ensemble des mesures de prévention – conseil et test volontaires et confidentiels, soins anténatals complets et conseil associé, thérapie antirétrovirale avec la posologie la plus efficace, et des conseils sur les possibilités de remplacement de l'allaitement au sein – peuvent limiter le risque de transmission mère-enfant à un cas exceptionnel. Même avec le schéma posologique antirétroviral moins efficace, le risque de transmission mère-enfant pourrait tomber à 2% si l'allaitement au sein est évité.



Finalement, c'est à vous qu'il appartient de décider d'avoir un enfant si vous vivez avec le VIH. Si vous êtes prise en charge par un prestataire médical affilié aux Nations Unies, vous pouvez être certaine que vous recevrez l'information, les conseils et le soutien dont vous avez besoin pour faire un choix éclairé.



Vivre dans un monde confronté au VIH

- Comment pouvons-nous tous soutenir les collègues susceptibles de vivre avec le VIH ou d'être affectés par ce virus ?

- A qui s'adresser pour obtenir un conseil et un test volontaires et confidentiels pour le VIH ?

- Quels sont les avantages et inconvénients éventuels d'une révélation de votre séropositivité à un supérieur hiérarchique, au responsable des ressources humaines et/ou aux collègues ? Comment pourriez-vous vous y prendre ?

- Comment et où les fonctionnaires séropositifs et leur famille peuvent-ils obtenir localement les médicaments nécessaires à leur traitement ?

- Si vous êtes séropositif, où pouvez-vous vous adresser pour obtenir des services de soutien et une prise en charge médicale ?

4

CHAPITRE QUATRE



NOUS SAVONS QUE :

- *les personnes vivant avec le VIH méritent d'être traitées avec respect et dignité*
- *le système des Nations Unies interdit toute discrimination à l'encontre des employés vivant avec le VIH*
- *chacun d'entre nous a un rôle à jouer afin de faire en sorte que le lieu de travail au sein des Nations Unies soit un espace sûr, équitable, tolérant et productif*

Laissez vivre

CONTRIBUEZ À FAIRE DU LIEU DE TRAVAIL UN ESPACE
DE SÉCURITÉ, D'ÉQUITÉ ET DE BIENVEILLANCE

Je sais que la riposte au SIDA joue un rôle dans les activités officielles du système des Nations Unies, mais que vient faire la question du lieu de travail dans la riposte au SIDA ?

L'épidémie de SIDA est si vaste et si complexe qu'une riposte efficace exige la participation de tous. Le VIH rôde autour de nous, et ni le gouvernement, ni les systèmes de santé ne peuvent l'affronter seuls. Tous, au sein de nos groupes religieux, de nos établissements scolaires, de nos lieux de travail, des organisations communautaires et dans l'ensemble de la société civile, nous devons unir nos efforts pour promouvoir une riposte efficace et compatissante.

Plus de 90% des personnes vivant avec le VIH sont des adultes en âge de travailler. C'est pourquoi le lieu de travail est inévitablement affecté par l'épidémie. De plus, c'est l'endroit idéal pour entreprendre des activités de

prévention, de prise en charge et de traitement, ainsi que pour lutter véritablement contre la stigmatisation et la discrimination suscitées par le VIH.

On estime qu'environ 5% des employés des Nations Unies dans le monde sont touchés par le VIH. Dans plusieurs institutions du système des Nations Unies,

le SIDA est la cause principale de décès des fonctionnaires. Si l'ensemble du système des Nations Unies constituait un pays, il se rangerait parmi les 30 premiers pays touchés par l'épidémie. Bien que le SIDA puisse tout d'abord sembler un sujet de conversation un peu étrange au travail, il est important que tous, nous puissions en parler ouvertement.

Une enquête réalisée en 2002 auprès des fonctionnaires de l'ONU sur leur attitude vis-à-vis du VIH et du SIDA a conduit à des révélations intéressantes. Parmi ceux qui ont répondu à l'enquête, 12% ont déclaré qu'ils craignaient d'être séropositifs mais ne voulaient pas connaître leur sérologie VIH. Quarante et un pour cent des personnes interrogées ne connaissaient pas leur sérologie VIH parce qu'elles avaient peur de rechercher l'information qui les amènerait à des jugements négatifs, et 32% ont déclaré craindre que les Nations Unies ne respectent pas la confidentialité des résultats des tests de dépistage du VIH. Deux pour cent de ceux qui ont répondu (96 fonctionnaires) ont déclaré qu'ils vivaient avec le VIH mais avaient peur de révéler leur sérologie au travail.

En dépit des signes de stigmatisation associée au VIH, il est étonnant que 95% des fonctionnaires de l'ONU aient déclaré que les personnes vivant avec le VIH devaient être autorisées à continuer à travailler au sein des Nations Unies. Enveloppées dans le silence, les craintes suscitées par le VIH peuvent parfois sembler plus puissantes que l'acceptation de la situation par l'ensemble des fonctionnaires de l'ONU.

Il existe un moyen pour changer cette situation et aider à dissiper certaines des peurs concernant le SIDA : il faut que tout le monde parle ouvertement du VIH et du SIDA, dans les séances d'orientation et en privé avec nos collègues. Parler du VIH et du SIDA peut nous aider à les rendre moins terrifiants. Lorsque la maladie est moins effrayante, ceux qui sont séropositifs parmi nous



Parler du VIH et du SIDA peut contribuer à les rendre moins effrayants, de sorte que ceux d'entre nous qui vivent avec le VIH se sentiront capables d'aborder plus ouvertement la question

se sentiront plus libres d'être francs sur le sujet.

Les employés du système des Nations Unies proviennent de toutes les parties du monde. Dans un environnement de travail aussi divers que le nôtre, il est inévitable que nous rencontrions chez nos collègues des croyances ou des comportements avec lesquels nous ne sommes pas toujours d'accord. Il est essentiel toutefois d'accepter la présence de nos collègues fonctionnaires des Nations Unies issus de contextes personnels et culturels différents et d'essayer d'élargir nos connaissances grâce à eux. Ce faisant, nous serons mieux préparés pour mener à bien collectivement l'importante tâche qui incombe au système des Nations Unies.

Que fait le système des Nations Unies pour que le lieu de travail soit un espace sûr, équitable et bienveillant ?

Avant tout, le système des Nations Unies a adopté une politique d'ensemble vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA qui interdit expressément toute discrimination à l'encontre des employés vivant avec le VIH. Le système des Nations Unies a décrété que le lieu de travail doit fournir aux employés des orientations concernant le VIH et le SIDA et mettre à leur disposition des services de conseil. La présente brochure (mise à jour d'une brochure antérieure fournie aux fonctionnaires du système des Nations Unies) vise en partie à souligner que le système des Nations Unies s'est engagé à ce que tous ses employés reçoivent indépendamment de leur sérologie VIH un traitement juste, équitable et bienveillant.

En outre, plusieurs institutions du système des Nations Unies ont mis en place des initiatives spécifiques pour encourager des politiques judicieuses concernant le VIH sur le lieu de travail et le bien-être général des membres du personnel (voir l'encadré page suivante).

Que pouvons-nous faire en tant qu'employés du système des Nations Unies pour éliminer sur le lieu de travail la stigmatisation et la discrimination liées au VIH ?

La stigmatisation et la discrimination constituent des menaces pour nous tous. Si nous sommes séropositifs, nous pouvons décider de ne pas avoir recours à une prise en charge, à un traitement, à des services de conseil, ou encore de ne pas exercer une possibilité quelconque qui nous est offerte de crainte d'être rejetés par les autres. La stigmatisation et la discrimination peuvent également affecter la santé des personnes séropositives, et augmenter le stress physique, psychologique et social, ce qui peut parfois mener à la dépression.

Pour ceux d'entre nous qui sont séronégatifs, la stigmatisation et la discrimination peuvent endommager notre capacité à nous protéger nous-mêmes et notre famille de la transmission du VIH en nous décourageant d'aller chercher des informations, de nous adresser aux services de prévention ou d'obtenir un test du VIH. La stigmatisation due au VIH et au SIDA est particulièrement forte à l'encontre des membres de certains groupes comme les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les célibataires sexuellement actifs, les personnes se trouvant dans des relations n'impliquant pas la fidélité, et ceux qui ont des problèmes d'abus de substances.



Il est essentiel d'accepter la présence de nos collègues fonctionnaires des Nations Unies issus de contextes personnels et culturels différents et d'essayer d'élargir nos connaissances grâce à eux

Initiatives des Nations Unies

Le programme *'Caring for Us'* a été lancé par l'UNICEF et comprend aujourd'hui la collaboration de l'UNFPA. Ce programme a pour but d'instaurer un environnement soucieux du bien-être des personnes vivant avec le VIH ou étant affectées par ce virus, et des membres du personnel affectés par d'autres questions d'ordre sanitaire ou personnel. Les mesures permettant d'aider les membres du personnel et leur famille à affronter la maladie ou la mort sont accompagnées de dispositions concernant la possibilité d'élargir les connaissances sur certains sujets liés, comme l'accès à la thérapie antirétrovirale.

Avec son initiative intitulée *Le VIH/SIDA sur le lieu de travail*, le PAM s'engage fermement à accepter et à soutenir les collègues vivant avec le VIH et le SIDA dans un environnement de travail tolérant, juste et bienveillant. L'initiative est conçue pour veiller à ce que les politiques du PAM vis-à-vis du personnel concernant le VIH et le SIDA soient en accord avec les normes internationales fixées au sein des Nations Unies, et aillent même au-delà, qu'elles procurent à tout le personnel du PAM une formation en vue d'une véritable sensibilisation au VIH et au SIDA sur le lieu de travail et qu'elles soutiennent la mise en place dans l'ensemble des régions de programmes relatifs au SIDA sur le lieu de travail. Le PAM travaille dans 22 des 25 pays les plus touchés par le SIDA, et faire mieux prendre conscience de l'épidémie constitue l'une de ses priorités.

L'initiative du PNUD *'We Care'* encourage la mise en œuvre d'une politique sur le lieu de travail à l'échelon du système des Nations Unies pour le VIH/SIDA, veille à la protection des droits de ceux qui vivent avec le VIH, et prend des mesures en faveur d'un milieu de travail favorable. Cette initiative souligne la prise de conscience du SIDA parmi les membres du personnel du PNUD et d'autres institutions du système des Nations Unies et contribue à libérer l'espace de travail de toute discrimination et de toute stigmatisation.

Lancé en 2002, ACTION (*Access, Care, Treatment and Inter-Organizational Needs* – Accès, prise en charge, traitement et besoins interorganisations) est un projet des services médicaux du système des Nations Unies. Dans 10 pays pilotes (Cambodge, Ethiopie, Inde, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Zambie et Zimbabwe), ACTION utilise les ressources localement disponibles pour la prise en charge et le soutien, renforce les capacités locales à faire face à la prévention du VIH et à la prise en charge du SIDA, et améliore la coordination interinstitutions sur les questions relatives au lieu de travail. Grâce à l'expertise technique de l'OMS, le projet ACTION encourage les initiatives de traitement qui sont spécifiques à certains pays. Par exemple, ce projet a établi un fonds renouvelable pour financer les achats nécessaires à un approvisionnement constant et fiable d'antirétroviraux de haute qualité afin qu'ils soient mis sans interruption à la disposition des fonctionnaires des Nations Unies et des personnes à leur charge qui en ont besoin. De plus, ACTION lance des initiatives sur le lieu de travail afin d'en faire un espace de bienveillance et de solidarité pour les personnes vivant avec le VIH. Ce projet devrait finalement s'étendre au-delà des 10 pays ciblés à l'origine.

Pour intensifier la lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail, le Groupe de la Banque mondiale a nommé des points focaux internes (Chefs d'équipe) dans ses

bureaux de par le monde. Ces personnes sont chargées de faire mieux comprendre la situation aux membres du personnel et aux personnes à leur charge, d'encourager l'accès aux services gratuits de conseil et de test volontaires fournis par ce groupe, et de faire en sorte que ceux qui en ont besoin aient accès aux trousseaux de prophylaxie post-exposition. Le Groupe de la Banque mondiale garantit la confidentialité pendant l'examen des plaintes relatives à des cas médicaux déposées par l'intermédiaire de son département des services de santé à Washington, et facilite la fourniture de médicaments antirétroviraux aux membres de son personnel et aux personnes à leur charge séropositifs.

Dans plusieurs pays, le système des Nations Unies a dépassé le stade des initiatives particulières à une institution pour prendre des mesures afin de faire du lieu de travail un espace équitable et non discriminatoire. La consolidation de tous ces efforts consacrés aux problèmes du VIH et du SIDA sur le lieu de travail a permis au système des Nations Unies de s'adresser à tous les membres de son personnel qui travaillent dans ces pays.

Ce qui est particulièrement important pour le système des Nations Unies, c'est que cette stigmatisation et cette discrimination liées au VIH violent les droits fondamentaux de la personne, comme le droit de ne pas faire l'objet d'une discrimination, le droit au respect de la vie privée, le droit à la santé, et le droit à l'information et à l'éducation. Bref, nous tous, en tant que fonctionnaires du système des Nations Unies, sommes parties prenantes de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination associées au VIH et au SIDA, tout comme nous sommes des parties prenantes de la lutte pour les autres droits de la personne humaine.

Chacun d'entre nous doit jouer un rôle important dans l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH sur le lieu de travail dans le système des Nations Unies. Tous nous avons l'obligation de faire savoir que la *Politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA* ne tolère ni la stigmatisation ni la discrimination liées au VIH sur un lieu de travail appartenant au système des Nations Unies. Si nous apprenons qu'un collègue fait des déclarations discriminatoires ou des commentaires malveillants à propos de quelqu'un dont on pense qu'il vit avec le VIH, nous devons immédiatement réagir. Nous devrions éviter tout langage discriminatoire dans notre vie de tous les jours et veiller à ce que notre connaissance du VIH et du SIDA soit fondée sur des faits plutôt que sur des rumeurs. Nous devrions être disposés à parler du VIH et du SIDA avec nos collègues et prêts à écouter les préoccupations des autres. Surtout, nous devrions être conscients que nous vivons tous dans un monde où le SIDA est une réalité inévitable et que chacun est à la merci de cette maladie.

Nous devrions utiliser les structures déjà en place pour aider à protéger nos droits et notre bien-être au travail. Il s'agit des associations du personnel ou des syndicats, ainsi que des comités et des responsables en matière d'hygiène et de sécurité. Ces organismes peuvent donner des indications et montrer un exemple positif, tout en travaillant avec la direction pour veiller à ce que toutes les mesures soient prises pour encourager la compréhension, la bienveillance et l'absence de discrimination.



Chacun d'entre nous doit jouer un rôle important dans l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH sur le lieu de travail dans le système des Nations Unies



Travailler dans un monde confronté au VIH et au SIDA

- Qu'est-ce qui contribue à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH dans votre pays ? Ces facteurs se font-ils sentir jusque sur le lieu de travail des Nations Unies ?

- Quelles actions pouvez-vous entreprendre pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH sur votre lieu de travail ?

- Quels sont les programmes relatifs au VIH et au SIDA sur le lieu de travail dans le système des Nations Unies mis en place à votre lieu d'affectation, et comment pouvez-vous obtenir davantage d'informations à leur sujet ?

- Vers qui, au sein du système des Nations Unies, pouvez-vous vous tourner pour obtenir un complément de conseils et d'aide à propos des politiques, programmes et droits liés au VIH et au SIDA au sein du système des Nations Unies, à la fois localement et à l'extérieur de votre lieu d'affectation ?

- Notes supplémentaires

RÉFÉRENCES

Cardo D et al. (1997) A case-control study of HIV seroconversion in health care workers after percutaneous exposure, *New Eng J Med*;337:1542-43.

Centers for Disease Control and Prevention (Etats-Unis) (1989) Guidelines for Prevention of Transmission of Human Immunodeficiency Virus and Hepatitis B Virus to Health-Care and Public-Safety Workers, *MMWR*;38(S-6):1-36.

Connor E et al.(1994) Reduction of maternal-infant transmission of human immunodeficiency virus type 1 with zidovudine treatment, *New Eng J Med*;331:1173-80.

DeVincenzi I et al. (1994) A longitudinal study of human immunodeficiency virus transmission by heterosexual partners, *New Eng J Med*;331:341-46.

FAO (2002) *Vivre au mieux avec le VIH/SIDA : un manuel sur les soins et le soutien nutritionnels à l'usage des personnes vivant avec le VIH/SIDA*, FAO, Rome. Disponible sur le site www.fao.org.

Hauri A et al. (sous presse) The Global Burden of Disease Attributable to Contaminated Injections in Health Care Settings, *Int J STD & AIDS*.

Kamb M et al. (1998) Efficacy of Risk-Reduction Counseling to Prevent Human Immunodeficiency Virus and Sexually Transmitted Diseases: A Randomized Controlled Trial, *JAMA*;280:1161-67.

National Institute of Allergy and Infectious Diseases, National Institutes of Health (Etats-Unis) (2000) *Workshop Summary: Scientific Evidence on Condom Effectiveness for Sexually Transmitted Disease (STD) Prevention*, disponible dès le 29 janvier 2004 sur le site www.niaid.nih.gov/dmid/stds/condomreport.pdf.

National Institute of Drug Abuse, National Institutes of Health (Etats-Unis) (2002) *Principles of HIV Prevention in Drug-Using Populations: A Research-Based Guide*.

Nduati R et al. (2000) Effect of breastfeeding and formula feeding on transmission of HIV-1: a randomized clinical trial, *JAMA*;283:1167-74.

OIT (2002) *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail*, OIT, Genève. Disponible sur le site www.ilo.org.

ONUSIDA (2001) *HIV Prevention Needs and Successes: A Tale of Three Countries*, Collection Meilleures Pratiques, ONUSIDA, Genève.

ONUSIDA (2002) *Gender and AIDS Fact Sheets – The Female Condom*, disponible sur le site www.unaids.org.

ONUSIDA (2004) *Rapport mondial sur l'épidémie de VIH/SIDA*, ONUSIDA, Genève.

ONUSIDA, *Questions & Answers on HIV/AIDS*, disponible sur le site www.unaids.org.

Palella F et al. (1998) Declining Morbidity and Mortality among Patients with Advanced Human Immunodeficiency Virus Infections, *New Eng J Med*;338:853-60.

Paterson DL, et al. (2000) Adherence to Protease Inhibitor Therapy and Outcomes in Patients with HIV Infection. *Ann Intern Med*;133:21-30.

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA, *Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA*, adoptée en juin 2001, disponible sur le site www.unaids.org.

United Nations System Strategic Plan for HIV/AIDS, 2001–2005, disponible sur le site www.unaids.org.

Vlahov D, Junge B (1998) The Role of Needle Exchange Programs in HIV Prevention, *Public Health Reports* (Supp. 1):75-80.

Politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH/SIDA¹

A. Information, éducation et autres mesures de santé préventives

i. Il convient de fournir aux membres du personnel des Nations Unies et à leur famille une information mise à jour et suffisante pour leur permettre de se protéger contre l'infection par le VIH et de faire face à la présence du SIDA.

A cette fin, tous les organismes des Nations Unies sont encouragés à développer et à mettre en place une stratégie de formation active pour le personnel sur le VIH/SIDA en ayant recours au manuel sur le SIDA destiné aux employés des Nations Unies et à leur famille qui a été produit par l'ONUSIDA, et à identifier localement des sources qui aient une expérience du conseil en matière de VIH/SIDA afin de fournir un suivi confidentiel.

Le personnel du Service médical des Nations Unies devra participer pleinement à ces programmes de formation du personnel. Ce personnel devra, le cas échéant, recevoir les compléments de formation nécessaires ; tout le matériel d'information pertinent sur le VIH/SIDA produit et mis à jour par l'ONUSIDA devra être mis à leur disposition dans tous les lieux d'affectation.

ii. Tous les membres du personnel des Nations Unies et leur famille devront être informés sur les endroits où existent des sources sûres de sang.

A cette fin, le département responsable de la sécurité transfusionnelle à l'OMS, en collaboration avec le Service médical des Nations Unies, établira et mettra régulièrement à jour une liste de centres de transfusion fiables et opérationnels et assurera la diffusion de cette liste au Siège des Nations Unies, aux Bureaux régionaux et aux lieux d'affectation.

Le Service médical des Nations Unies et les centres médicaux locaux qui sont en relation avec ce service devront veiller à ce que le recours aux transfusions sanguines soit limité aux cas où la transfusion est absolument nécessaire.

iii. Les Coordonnateurs résidents des Nations Unies devront exercer leur responsabilité en adoptant des mesures destinées à réduire la fréquence des accidents de véhicule à moteur, non seulement à cause de la mortalité et de la morbidité élevées qui s'attachent à ces accidents, mais parce que ces accidents représentent un risque particulier en ce qui concerne l'infection par le VIH dans les endroits où la sécurité transfusionnelle n'est pas assurée.

Les Coordonnateurs résidents des Nations Unies seront donc encouragés à envisager les mesures suivantes aux fins d'observance plus stricte, ou d'adoption si elles n'ont pas encore été généralement appliquées, et de diffuser ces mesures, en même temps que des instructions sur l'utilisation des transports en commun, à tout le personnel du lieu d'affectation :

- la mise en place et l'usage obligatoire de ceintures de sécurité dans tous les véhicules des Nations Unies ;
- une formation adéquate à l'utilisation des véhicules à quatre roues motrices en conduite hors piste ;

¹ Décision ACC/DEC/1991/10 du Comité administratif de coordination.

- l'interdiction de conduire soi-même les véhicules quand un chauffeur officiel est disponible ;
- l'obligation faite à tous les passagers de cyclomoteurs et motocyclettes de porter un casque de sécurité ;
- l'interdiction aux chauffeurs de véhicules d'avoir recours à des substances illicites ;
- l'organisation de sessions de formation aux premiers secours ; et
- l'équipement de tous les véhicules des Nations Unies en trousse de premiers secours contenant des solutions macromoléculaires (expansurs du plasma).

iv. Tous les membres du personnel des Nations Unies et leur famille devront avoir accès à des seringues et aiguilles jetables.

Le Service médical des Nations Unies devra fournir des aiguilles et seringues jetables au personnel en voyage officiel dans les régions du pays où la stérilisation adéquate de ce matériel n'est pas garantie. Ce matériel devra être accompagné d'un certificat rédigé dans toutes les langues officielles des Nations Unies expliquant pourquoi elles ont été fournies. Les Bureaux régionaux et les autres lieux d'affectation devront stocker du matériel d'injection jetable à l'usage du personnel des Nations Unies et de leur famille. Ce stock devra être disponible dans les dispensaires des Nations Unies là où il s'en trouve, ou au bureau local de l'OMS.

v. Tous les membres du personnel des Nations Unies et leur famille devront avoir accès à des préservatifs.

Les préservatifs devront être disponibles par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et/ou de l'OMS dans les lieux d'affectation où le secteur privé n'est pas en mesure de fournir en quantité suffisante et sans rupture de stocks des préservatifs de qualité. L'accès doit être gratuit, simple et discret.

B. Test volontaire, conseil et confidentialité

Tous les membres du personnel des Nations Unies et leur famille devront avoir la possibilité de subir un test volontaire accompagné de conseil pré- et post-test, dans des conditions de confidentialité assurée.

Les membres du personnel des Nations Unies et leur famille devront avoir accès sur place aux facilités requises par la pratique du test volontaire et des activités de conseil, les organismes des Nations Unies agissant en étroite coopération avec le Service médical des Nations Unies et l'OMS. Les organismes des Nations Unies devront mettre au point des procédures spécifiques pour garder confidentiels tant les résultats négatifs que les résultats positifs au test VIH, y compris le fait même d'avoir subi pareil test. La personne testée aura seule le droit de révéler une information relative à son statut VIH.

C. Conditions d'engagement et de service

Période antérieure à l'embauche et perspectives d'engagement

- L'aptitude au travail constitue le seul critère médical à envisager pour l'embauche.
- L'infection par le VIH ne constitue pas en soi une inaptitude au travail.
- Il n'y aura pas de dépistage du VIH pour les candidats à un emploi.

ANNEXE 1

- En ce qui concerne la classification médicale pour aptitude à l'emploi, le SIDA sera traité comme n'importe quelle autre maladie.
- Dans le cas où l'on suspecte l'existence d'un SIDA sur des bases cliniques, il pourra être procédé à un test VIH sous réserve du consentement spécifique et éclairé du candidat.
- Rien au cours de l'examen d'embauche ne doit être considéré comme une obligation pour tout(e) candidat(e) de déclarer son statut VIH.
- Si le poste est envisagé pour un pays qui exige un test VIH pour l'obtention d'un permis de résidence, cette exigence devra être indiquée sur l'avis de vacance de poste.

Continuité d'emploi

- L'infection par le VIH ou le SIDA ne devront pas être considérés comme des raisons pour mettre fin à un emploi.
- Dans le cas où une maladie liée au VIH entraîne une déficience de l'aptitude au travail, il conviendra de fournir des alternatives de travail raisonnables.
- Les membres du personnel des Nations Unies qui présentent un SIDA devront bénéficier des mêmes conditions de protection sociale et sanitaire que les autres membres du personnel des Nations Unies souffrant de maladie grave.
- Il ne convient pas de procéder à un dépistage du VIH/SIDA, qu'il soit direct (test du VIH), indirect (évaluation des conduites à risque) ou qu'il consiste à poser des questions sur des tests déjà subis.
- Tous les renseignements médicaux, y compris ceux qui concernent le statut VIH/SIDA, doivent rester confidentiels.
- Il ne doit pas y avoir d'obligation pour l'employé(e) de renseigner son employeur quant à son propre statut VIH/SIDA.
- Sur les lieux de travail, il convient de protéger les personnes qui sont infectées par le VIH (ou qui sont perçues comme telles) contre la stigmatisation et la discrimination de la part de leurs collègues, des syndicats, des employeurs et des clients.
- Les employé(e)s présentant une infection par le VIH ou un SIDA ne doivent pas subir de discrimination, y compris en ce qui concerne l'accès aux prestations des programmes de sécurité sociale réglementaires et de programmes liés à l'emploi.
- Les implications administratives, de personnel et financières de ces principes en ce qui concerne les conditions d'embauche et de service devront être soumises à une surveillance continue et révisées à intervalles réguliers.

D. Programmes d'assurance maladie et prestations liées à ces programmes

- i. Tous les membres du personnel des Nations Unies et leur famille devront avoir accès aux programmes d'assurance maladie quel que soit leur statut VIH. Il ne doit pas y avoir de test de l'infection à VIH avant ni après l'embauche.
- ii. Le montant des primes d'assurance maladie pour les employés des Nations Unies ne doit pas être influencé par le statut VIH de ces derniers. Il ne devra pas être autorisé de procéder à des tests de l'infection à VIH en ce qui concerne un programme d'assurance maladie.

Résumé des Principes fondamentaux du Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail

Le Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail énonce des recommandations pour l'élaboration de mesures au niveau de l'Etat et de l'entreprise, et des conseils pratiques pour les programmes relatifs au lieu de travail. Le Recueil de directives pratiques a été mis au point en collaboration avec les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de toutes les régions.

Les 10 principes fondamentaux du Recueil sont les suivants :

1. **Reconnaissance du VIH/SIDA en tant que question liée au travail** Le VIH/SIDA est une question liée au lieu de travail, non seulement parce qu'il affecte la main-d'œuvre, mais aussi parce que le lieu de travail peut jouer un rôle vital contre la propagation et les effets de l'épidémie.
2. **Non-discrimination** Les travailleurs ne devraient pas faire l'objet de discrimination ou de stigmatisation fondées sur le statut VIH, qu'il soit réel ou supposé.
3. **Egalité entre hommes et femmes** Des relations de genre plus égalitaires et l'amélioration de la situation des femmes sont essentielles pour empêcher la propagation de l'infection à VIH et permettre aux femmes de faire face au VIH/SIDA.
4. **Milieu de travail sain** Le milieu de travail devrait être sain et sécuritaire, et adapté aux capacités et à l'état de santé des travailleurs.
5. **Dialogue social** Le succès d'une politique ou d'un programme concernant le VIH/SIDA nécessite la coopération et la confiance entre les employeurs, les travailleurs et les gouvernements,
6. **Interdiction du dépistage dans le cadre de l'emploi** Le dépistage du VIH/SIDA ne devrait pas être exigé des demandeurs d'emploi ou des personnes occupant un emploi. De plus, le test VIH ne devrait pas être effectué sur le lieu de travail sauf dans les situations mentionnées dans le recueil.
7. **Confidentialité** L'accès aux données personnelles liées au statut VIH d'un travailleur devrait être conforme aux règles de confidentialité élaborées dans divers instruments de l'OIT.
8. **Maintien de la relation d'emploi** L'infection par le VIH n'est pas un motif de licenciement. Les personnes atteintes par des maladies associées au VIH devraient pouvoir continuer à travailler aussi longtemps qu'elles sont médicalement aptes à occuper un emploi dans des conditions appropriées.
9. **Prévention** Les partenaires sociaux sont dans une position clé pour promouvoir la prévention par l'information et l'éducation ainsi que pour soutenir les changements d'attitude et de comportement.
10. **Prise en charge et soutien** Solidarité, prise en charge et soutien devraient guider la réponse face au SIDA sur le lieu de travail. Tous les travailleurs ont droit à des services de santé accessibles et à l'accès aux prestations de sécurité sociale et à celles des régimes professionnels prévus par la loi.

Le texte complet du Recueil est disponible sur le site internet de l'OIT : www.ilo.org.

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) unit dans un même effort les activités de lutte contre l'épidémie de 10 organismes des Nations Unies : le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale.

L'ONUSIDA, en tant que programme coparrainé, rassemble les ripostes à l'épidémie de ses 10 organismes coparrainants, tout en ajoutant à ces efforts des initiatives spéciales. Son but est de conduire et de soutenir l'élargissement de l'action internationale contre le VIH sur tous les fronts. L'ONUSIDA travaille avec un large éventail de partenaires – gouvernements et ONG, monde des affaires, scientifiques et non spécialistes – en vue de l'échange de connaissances, de compétences et des meilleures pratiques à travers les frontières.

Vos commentaires/suggestions sur ce manuel sont les bienvenus. Veuillez les adresser au :

*Centre d'Information
ONUSIDA
20 avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse*

Courriel : unaid@unaid.org

Fax : (+41 22) 791 4187

Cette brochure vous est destinée à vous et à votre famille. Elle est conçue pour vous fournir des informations importantes concernant le VIH et le SIDA afin que vous preniez conscience des ressources et des services à votre disposition. Trop de fonctionnaires des Nations Unies ne savent pas réellement comment le VIH se transmet ou peut être évité, ou même si eux-mêmes ont été infectés par le virus. Et trop de fonctionnaires ne connaissent pas bien non plus la politique des Nations Unies vis-à-vis du personnel en ce qui concerne le VIH et le SIDA, qui vise à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, attitudes encore trop répandues sur le lieu de travail. Dans cette brochure, nous essayons de répondre aux véritables questions qui peuvent influencer de manière positive votre vie et celle de votre famille : Comment se protéger et comment protéger ceux que vous aimez contre le VIH ? Comment aborder la question du VIH et du SIDA avec votre partenaire ou avec vos enfants ? Pourquoi se faire tester ? Si vous vivez avec le VIH, à quel service pouvez-vous vous adresser, au sein ou en dehors des Nations Unies, afin d'obtenir un soutien et un traitement ? Et que faire pour créer sur le lieu de travail un espace accueillant pour tous, y compris vos collègues qui vivent avec le VIH et sont affectés par ce virus ?

Le VIH nous concerne tous. Munis des informations correctes, nous pouvons tous ensemble lutter contre lui et parvenir à l'éliminer.



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

ONUSIDA

HCR • UNICEF • PAM • PNUD • UNFPA • ONUDC
OIT • UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

ONUSIDA – 20 avenue Appia – 1211 Geneva 27 – Suisse
Téléphone: (+41 22) 791 3666 – Télécopie: (+41 22) 791 4187
Courriel: unaids@unaids.org – Internet: <http://www.unaids.org>